

NOTRE GÉNOCIDE

English גרסה עברית *النسخة العربية*

בְּצֵלֶם
B'TSELEM
بتسيلم

JUILLET 2025

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR



<http://tlxcala-int.blogspot.com>
fb&twitter @tlxcalanetwork
<https://vk.com/tlxcalanet>

TLXCALA ΤΛΑΞΚΑΛΑ ΤΙΑΚΣΚΑΛΙΑ تلاكسكالا

la red de traductores por la diversidad lingüística le réseau des traducteurs pour la diversité linguistique
the network of translators for linguistic diversity la rete di traduttori per la diversità linguistica
das Übersetzernetzwerk für sprachliche Vielfalt a rede de tradutores pela diversidade linguística
شبكة المترجمين للترويج للغوي översättarnas nätverk för språklig mångfald
dilsel çeşitlilik için uluslararası çevirmen

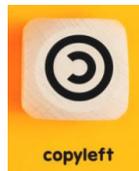


Table des matières

1. Introduction	3
Défendre les droits humains face au génocide	5
2. Qu'est-ce que le génocide ?	6
Sur la Convention des Nations Unies et la question juridique du génocide	7
3. Méthodologie	9
4. Le génocide israélien contre le peuple palestinien	10
A. Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves	12
Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves dans la bande de Gaza ..	12
Frappes aériennes et déplacements de population	12
Règles sur les tirs à vue et les zones de mise à mort	13
Blessés et manque de soins médicaux	14
Morts indirectes	15
Frappes aériennes	17
Politique de tirs à vue	17
Milices juives en Cisjordanie	18
Détresse psychologique extrême	18
Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves en Israël	19
Criminalité	19
B. Destruction des conditions de vie	20
Destruction des conditions de vie — Dans la bande de Gaza	20
Famine et destruction des infrastructures alimentaires	20
Utilisation de la famine comme méthode de guerre	20
Exécutions routinières aux “centres de distribution de l'aide”	21
Centres d'aide devenus « pièges mortels »	21
Destruction des infrastructures électriques et hydrauliques	22
Assaut contre le système de santé	23
Domicide (destruction des habitations)	25
Destruction économique	26
Destruction des conditions de vie — En Cisjordanie	26
Domicide (destruction de logements) et restrictions sur la circulation	27
Destruction économique	27
Destruction des infrastructures hydriques et agricoles	28
Assaut contre le système de santé	29
C. Déplacement forcé	29
Déplacement forcé — Dans la bande de Gaza	29
Déplacement forcé — En Cisjordanie	31
Déplacement forcé à l'intérieur d'Israël	32
D. Destruction sociale, politique et culturelle	33
Destruction sociale, politique et culturelle dans la bande de Gaza	33
Propagation de l'anarchie	33
Destruction de la cellule familiale	33
Impossibilité de faire le deuil	34
Attaque contre l'éducation	34
Entraves à la couverture médiatique	35
Destruction du patrimoine historique et religieux	35
Destruction sociale, politique et culturelle en Cisjordanie	36
Attaque contre l'éducation	36
Attaque contre le patrimoine historique et les rites religieux	36
Destruction sociale, politique et culturelle à l'intérieur d'Israël	37
Censure et répression	37
Criminalité	37
E. Le système carcéral comme réseau de camps de torture	38
F. Attaque contre le statut de réfugié palestinien	40

G. Incitation au génocide et déshumanisation depuis octobre 2023	41
5. LE GÉNOCIDE COMME PROCESSUS	46
A. Les fondements du régime (1948–2023)	46
Le régime d’apartheid israélien — ingénierie démographique, nettoyage ethnique et séparation	46
Séparation	47
Culture de l’impunité	51
B. L’attaque du 7 octobre 2023 : un événement déclencheur	53
C. Exploitation de l’opportunité par un gouvernement d’extrême droite	55
6. CONCLUSION	56

**Conformément à la loi israélienne, les versions originales du rapport comportent la mention suivante à la fin de chaque section :
« Financé principalement par des fonds provenant d’États étrangers.
Les noms des États étrangers dont proviennent les dons figurent sur
le site web du Bureau d’enregistrement. »**

1. Introduction

Depuis octobre 2023, Israël a fondamentalement modifié sa politique envers les Palestiniens. À la suite de l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023, Israël a lancé une campagne militaire intensive dans la bande de Gaza, qui se poursuit encore plus de 20 mois plus tard. Cette offensive israélienne comprend des tueries de masse, à la fois par des attaques directes et par la création de conditions de vie catastrophiques qui ne cessent d'alourdir le bilan humain ; des atteintes graves, physiques ou mentales, infligées à l'ensemble de la population de la bande ; la destruction à grande échelle des infrastructures ; la désintégration du tissu social, y compris les institutions éducatives et les sites culturels palestiniens ; des arrestations massives et des mauvais traitements infligés aux détenus dans les prisons israéliennes, devenues en pratique des camps de torture pour des milliers de Palestiniens emprisonnés sans procès ; des déplacements forcés massifs, incluant des tentatives de nettoyage ethnique érigées en objectifs de guerre officiels ; et une attaque contre l'identité palestinienne par la destruction délibérée des camps de réfugiés et les tentatives de saper l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine). Le résultat de cette attaque globale contre Gaza est une atteinte grave, et au moins en partie irréparable, à plus de 2 millions de personnes vivant dans la bande de Gaza — en tant que partie du peuple palestinien.

L'examen de la politique israélienne à Gaza et de ses conséquences horribles, accompagné des déclarations de dirigeants politiques et militaires israéliens concernant les objectifs de l'offensive, conduit à une conclusion sans équivoque : Israël mène une action coordonnée visant à détruire intentionnellement la société palestinienne à Gaza. En d'autres termes : Israël commet un génocide contre les Palestiniens dans la bande de Gaza.

Le terme génocide désigne un phénomène sociohistorique et politique survenu à travers l'histoire de l'humanité. Depuis la signature de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide en 1948 (entrée en vigueur en 1951), le génocide est également reconnu comme l'un des crimes les plus graves en droit international, impliquant des actes commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Tant moralement que légalement, le génocide ne peut être justifié dans aucune circonstance, y compris en tant qu'acte de légitime défense.

Le génocide s'exerce au fil du temps par des pratiques multiples et parallèles, le massacre physique de masse n'en constituant qu'un aspect. La destruction des conditions de vie, parfois dans des zones de concentration ou des camps, les tentatives systématiques d'empêcher la reproduction, les violences sexuelles généralisées contre les membres du groupe ou leur expulsion de masse peuvent — et ont été historiquement — parmi les moyens employés par les États ou autorités pour anéantir des groupes ethniques, nationaux, religieux, raciaux ou autres. Ainsi, les actes génocidaires sont divers et correspondent à une série d'actions coordonnées par une autorité dirigeante, destinées à anéantir un groupe distinct.

Le génocide survient toujours dans un contexte : il existe des conditions propices, des événements déclencheurs et une idéologie motrice. L'assaut actuel contre le peuple palestinien, y compris à Gaza, doit être compris dans le contexte de plus de soixante-dix ans durant lesquels Israël a imposé un régime violent et discriminatoire aux Palestiniens — prenant sa forme la plus extrême contre ceux vivant dans la bande de Gaza.

Comme tout régime, le régime israélien est un système régi par une logique sous-jacente et utilisant les mécanismes de l'État pour atteindre ses objectifs. Dans le cadre plus large du colonialisme de peuplement, qui a caractérisé les relations entre Juifs et Palestiniens depuis les débuts de l'entreprise sioniste, le régime israélien œuvre à maintenir la suprématie juive sur les Palestiniens — économiquement, politiquement, socialement et culturellement. Pour ce faire, le régime d'apartheid et d'occupation a institutionnalisé des mécanismes de contrôle violent, d'ingénierie démographique, de discrimination et de fragmentation du collectif palestinien. Ces fondements ont rendu possible l'attaque génocidaire contre les Palestiniens après l'attaque du 7 octobre 2023. B'Tselem met particulièrement en lumière trois éléments fondamentaux : la vie sous un régime d'apartheid imposant séparation, ingénierie démographique et nettoyage ethnique ; la violence systémique et institutionnalisée à l'égard des Palestiniens, avec impunité des auteurs ; et des mécanismes institutionnalisés de déshumanisation et de représentation des Palestiniens comme menace existentielle.

De telles conditions peuvent perdurer sans déboucher sur un génocide. Souvent, un événement violent déclenchant un sentiment de menace existentielle parmi le groupe auteur sert de catalyseur au passage à l'acte génocidaire. L'attaque du 7 octobre 2023 par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens a été un tel catalyseur.

Cette attaque atroce, dirigée principalement contre des civils, a inclus de nombreux crimes de guerre et probablement des crimes contre l'humanité. Elle a coûté la vie à 1 218 Israéliens et ressortissants étrangers, dont 882 civils, et a impliqué de nombreuses violences graves, notamment sexuelles, ainsi que l'enlèvement de 252 personnes vers la bande de Gaza — la plupart étant des civils, parmi lesquels des femmes, des personnes âgées et des enfants. Le plus jeune enfant enlevé, un bébé de neuf mois, a été tué avec son frère de trois ans et leur mère, alors qu'ils étaient retenus à Gaza. Pour les Israéliens, l'attaque en elle-même, son ampleur et ses conséquences ont généré un sentiment profond d'angoisse et de menace existentielle, entraînant des transformations sociales et politiques majeures. Cela a provoqué un glissement de la politique israélienne envers les Palestiniens de Gaza : de la répression et du contrôle à la destruction et à l'anéantissement.

Le génocide israélien se déroule dans la bande de Gaza, où la violence du régime contre les Palestiniens atteint son expression la plus extrême et la plus meurtrière. Cependant, cette attaque ne peut être séparée de la montée de la violence infligée aux Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et à l'intérieur même d'Israël.

Il est important, dans ce contexte, de noter les similitudes entre ces zones : les mêmes troupes opèrent à Gaza et dans les autres territoires, sous les mêmes commandements militaires et la même direction politique. Les pratiques utilisées ailleurs reproduisent la logique de gouvernance appliquée à Gaza : mépris total pour la vie humaine, atteintes graves aux civils, destruction généralisée des zones résidentielles et des conditions de vie, nettoyage ethnique, et violation flagrante des normes morales et du droit international. En parallèle, de nombreux dirigeants militaires et politiques israéliens menacent d'appliquer ailleurs le même niveau de violence utilisé à Gaza.

Dans toutes ces zones, comme à Gaza, des crimes graves sont commis contre les Palestiniens sans qu'aucune responsabilité ne soit engagée. La violence et la destruction s'intensifient avec le temps, en l'absence de mécanisme interne ou international efficace pour les stopper. Ces crimes sont ainsi normalisés aux yeux des soldats, des commandants, des politiciens, des journalistes et du public israélien en général.

Pendant que le génocide est en cours à Gaza, le régime israélien continue de contrôler la vie des Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et à l'intérieur d'Israël. Compte tenu de l'escalade continue et manifeste de la violence israélienne contre les Palestiniens dans toutes ces zones — incluant déjà des crimes extrêmement graves — il est impératif d'exiger l'arrêt immédiat du génocide israélien contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, et d'alerter sur le risque clair et imminent que ce génocide ne s'étende au-delà de Gaza.

Défendre les droits humains face au génocide

B'Tselem est une organisation israélienne de défense des droits humains qui documente et enquête sur les atteintes portées aux Palestiniens sous le régime d'apartheid et d'occupation d'Israël. Au nom du devoir de protéger les êtres humains, leur vie, leur dignité, ainsi que leurs droits individuels et collectifs, B'Tselem œuvre depuis plus de 35 ans pour dénoncer les violations systématiques des droits des Palestiniens par Israël.

Le nom *B'Tselem* signifie « à l'image [de Dieu] » en hébreu et provient du verset biblique : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa » (Genèse 1:27). Il reflète le principe de la valeur intrinsèque de toute vie humaine. Cette base morale guide le travail de l'organisation depuis sa création.

Au fil des décennies, nous avons acquis une expertise en matière de droits humains, développé une compréhension approfondie des mécanismes de l'oppression israélienne contre le peuple palestinien, et publié des centaines de rapports et de prises de position. B'Tselem documente les événements sur le terrain, expose les actes et les crimes d'Israël, analyse les politiques qui les sous-tendent et identifie les mécanismes politiques, sociaux et étatiques qui les permettent. Sur la base des informations recueillies et des conclusions tirées, nous nous engageons à formuler des positions et des exigences claires concernant les violations des droits humains et les actions nécessaires pour les protéger.

En 2021, B'Tselem a rejoint de nombreuses autres voix, notamment des organisations et militants palestiniens qui, depuis des décennies, qualifient le régime israélien de régime d'apartheid. Nous avons écrit :

Sur l'ensemble du territoire situé entre la mer Méditerranée et le fleuve Jourdain, le régime israélien applique des lois, des pratiques et une violence étatique visant à renforcer la suprématie d'un groupe — les Juifs — sur un autre — les Palestiniens. L'un des principaux outils utilisés pour atteindre cet objectif est la gestion différenciée de l'espace selon l'appartenance au groupe.

Les fondations de ce régime ont été posées dès la création de l'État d'Israël, sur la base d'idéologies préexistantes. Depuis le début, l'objectif est clair : affirmer la suprématie du groupe juif sur l'ensemble des territoires sous contrôle israélien. L'instrument principal pour réaliser ce principe a été l'instauration d'un régime d'apartheid (qui, contrairement à celui de l'Afrique du Sud, n'a jamais été officiellement déclaré comme tel et a toujours été nié par les gouvernements israéliens). Ce régime vise à maintenir cette suprématie à travers l'ingénierie démographique, la séparation, la manipulation du discours public, l'endoctrinement, le militarisme et bien sûr — l'usage de la force et de la violence.

Ce régime s'est décliné de manière différente selon les zones sous contrôle israélien, avec de nombreuses évolutions au fil du temps. Mais l'objectif fondamental reste inchangé. L'ensemble du système israélien — politique, militaire, juridique et médiatique — est structuré pour garantir la suprématie juive, sous le faux-semblant de l'État de droit, alors qu'en réalité, les droits des Palestiniens sont totalement laissés sans protection.

En tant qu'organisation de défense des droits humains œuvrant à stopper et prévenir la violence étatique systémique et généralisée contre les Palestiniens, il est de notre devoir d'analyser les violations des droits humains dans leur contexte, en tenant compte du régime qui les perpète et de sa logique politique.

Comme nous l'avons constaté, depuis octobre 2023, il y a eu un tournant majeur dans les pratiques israéliennes d'oppression et de violence contre les Palestiniens, à la fois comme individus et comme groupe. Nous avons recueilli des témoignages oculaires et documenté des centaines d'incidents de violence extrême et sans précédent contre des civils palestiniens à travers tous les territoires contrôlés par Israël, tandis que des responsables politiques et militaires de premier plan déclaraient ouvertement les politiques mises en œuvre. Les nombreuses preuves des conséquences de ces politiques illustrent la transformation effroyable de l'ensemble du système israélien dans son traitement des Palestiniens.

Chez B'Tselem, des Juifs israéliens et des Palestiniens de la bande de Gaza, de Cisjordanie, de Jérusalem-Est et d'Israël travaillent côte à côte, animés par la conviction que défendre les droits humains est une obligation humaine et morale fondamentale. Nous vivons tous sous un régime d'apartheid discriminatoire qui accorde des privilèges à certains d'entre nous simplement parce que nous sommes juifs, et dénie toute protection à d'autres simplement parce qu'ils sont palestiniens. Ensemble, nous luttons pour le droit de vivre entre la mer Méditerranée et le fleuve Jourdain sans discrimination, sans répression violente et sans extermination.

Alors même que nous écrivons ces lignes, Israël intensifie son assaut brutal et impitoyable contre les Palestiniens. En tant qu'habitants de cette terre et défenseurs des droits humains, il est de notre devoir de témoigner de la réalité que nous, ainsi que de nombreux autres, avons documentée et analysée. C'est notre responsabilité de nommer la réalité que nous vivons et observons, de la raconter, et de nous tenir aux côtés des victimes.

Nous appelons le public israélien et la communauté internationale à agir de toute urgence pour mettre fin immédiatement à l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et dans toutes les zones sous contrôle israélien, en utilisant tous les moyens disponibles selon le droit international.

2. Qu'est-ce que le génocide ?

Le terme « génocide » désigne un phénomène sociopolitique qui s'est produit à travers l'histoire humaine. Il en existe plusieurs définitions, mais, dans sa forme la plus élémentaire, le génocide est la destruction délibérée et violente — ou la tentative de destruction — d'un groupe ethnique, national, religieux ou racial, causant des souffrances graves et irréparables au groupe en tant que tel. Selon Raphael Lemkin, juriste juif-polonais qui a inventé le terme, le génocide est une « attaque coordonnée » contre divers aspects de la vie d'un groupe national, ethnique, religieux ou racial distinct, par des actions diverses visant à détruire les fondements essentiels de la vie du groupe, avec pour but de l'anéantir.

Depuis l'adoption de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, le génocide est également reconnu comme l'un des crimes les plus graves en droit international. Il comprend des actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Moralement et légalement, le génocide ne peut jamais

être justifié, même au nom de la légitime défense. En 1950, l'État d'Israël a adopté la loi israélienne sur la prévention et la punition du crime de génocide (loi 5710-1950).

Dans la plupart des cas, le génocide implique une série de comportements et de pratiques sur le long terme, dont les massacres physiques de masse ne constituent qu'un élément. Le fait d'infliger des blessures corporelles ou mentales graves aux membres du groupe, la destruction de leur environnement de vie, la création de conditions rendant la survie impossible — souvent dans des zones de concentration ou des camps —, les tentatives d'empêcher les naissances, les violences sexuelles généralisées ou l'expulsion massive ont historiquement fait partie des méthodes utilisées par des États ou des régimes pour détruire des groupes ethniques, nationaux, religieux, raciaux ou autres.

Comme l'établit la Convention des Nations Unies, et comme l'illustrent différents cas historiques, le génocide ne suppose pas nécessairement l'intention d'exterminer physiquement tous les membres du groupe. La définition inclut la destruction « en tout ou en partie » du groupe, et peut viser un sous-ensemble du groupe ou une région géographique spécifique dans laquelle il réside — même si d'autres parties du groupe sont soumises à des politiques différentes sous le même régime. Toutefois, un génocide commis contre une partie du groupe accroît le risque que les actes génocidaires s'étendent à d'autres parties, car une telle évolution reflète la perception, par le régime, de tous les membres du groupe comme une menace, une dévalorisation de leur vie et une négation de leurs droits. Cela reflète également l'idée que la violence extrême, y compris l'annihilation, est perçue comme une solution réalisable, efficace, voire nécessaire à la menace prétendument posée par le groupe. Une fois que les organes de l'État commencent à mettre en œuvre un génocide dans une zone, l'usage de cette violence tend à se normaliser et bénéficie d'une impunité, tant interne qu'internationale, ce qui facilite son application ailleurs.

Le génocide ne peut presque jamais être commis sans le consentement, le soutien ou la légitimation du groupe auteur. Pourtant, il est important de souligner que les sociétés qui commettent un génocide ne se reconnaissent généralement pas comme telles. Souvent, la campagne génocidaire est perçue par ses auteurs directs, et comprise par une grande partie du public, comme un acte légitime de défense contre un ennemi perçu comme une menace existentielle. La légitimation sociale de la violence extrême dans un domaine ouvre la voie à son acceptation dans d'autres, augmentant ainsi le risque d'une violence généralisée du régime contre l'ensemble du groupe. Par conséquent, reconnaître qu'un génocide est en cours contre une partie d'un groupe ou dans un lieu particulier est aussi un signal d'alerte grave : cela annonce un risque élevé d'extension de ces schémas de violence à d'autres segments du groupe ou à d'autres régions.

Sur la Convention des Nations Unies et la question juridique du génocide

La Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide (entrée en vigueur en 1951) définit plusieurs actes considérés comme génocidaires s'ils sont commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux :

- tuer les membres du groupe ;
- leur infliger des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale ;
- soumettre délibérément le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique, totale ou partielle ;

- prendre des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- transférer de force les enfants du groupe à un autre groupe.

Les tribunaux internationaux chargés de juger les cas du Rwanda et de l'ex-Yougoslavie ont également inclus les violences sexuelles et sexospécifiques à grande échelle parmi les actes génocidaires. La Convention et son interprétation juridique clarifient donc que la destruction intentionnelle d'un groupe peut — et tend même à — prendre plusieurs formes, le meurtre direct n'étant que l'une d'entre elles.

La définition de la Convention insiste sur la centralité de l'intention de détruire un groupe en tant que tel. En droit, cette intention est souvent formulée en termes de *mens rea* — l'élément mental, c'est-à-dire l'intention de détruire le groupe en tout ou en partie — et de *actus reus* — les actes matériels mis en œuvre pour concrétiser cette intention, tels qu'énumérés dans la Convention. Le génocide exige une intention spécifique (*dolus specialis*), et chacun des actes définis dans la Convention ne peut être considéré comme génocidaire que s'il est commis avec cette intention. Les tribunaux internationaux ont jugé que cette intention pouvait être déduite non seulement de documents officiels ou de déclarations politiques ou militaires, mais aussi de schémas d'action, à condition qu'aucune autre interprétation raisonnable ne soit possible.

Il existe un écart inhérent entre l'analyse juridique et l'analyse historique du génocide. La définition juridique est étroite, façonnée en grande partie par les intérêts politiques des États qui l'ont rédigée. D'un point de vue historique, les destructions violentes de groupes ont pris des formes très variées — beaucoup ne correspondant pas à la définition stricte du droit. Le seuil élevé imposé par les normes juridiques, ainsi que les interprétations dominantes retenues par les tribunaux internationaux, ont conduit à une situation paradoxale : le génocide est généralement reconnu seulement après que le groupe ciblé a été en grande partie détruit et a subi un préjudice irréparable.

Le cas d'Israël et de Gaza illustre bien ce problème : alors que le débat juridique sur la question de savoir si Israël commet un génocide dans la bande de Gaza est à la fois important et nécessaire, il existe un écart critique entre le temps qu'il faudra aux institutions juridiques formelles (en particulier la Cour internationale de justice) pour rendre des décisions contraignantes, et la réalité d'une société en train d'être détruite sous nos yeux. Les conséquences des actions délibérées d'Israël s'aggravent avec le temps, tandis que la communauté internationale reste passive ou apporte un soutien actif à ses crimes.

Ce rapport repose sur la définition juridique du génocide, telle qu'énoncée dans la Convention des Nations Unies, mais adopte également un cadre d'analyse plus large, inspiré de la conception initiale de Raphael Lemkin, ainsi que des recherches historiques et sociologiques, afin d'examiner le processus ayant mené au génocide à Gaza et les actes génocidaires d'Israël dans la bande. Le rapport analyse les conditions ayant précédé octobre 2023, qui ont jeté les bases de la mise en œuvre du génocide après l'attaque du Hamas le 7 octobre ; les raisons pour lesquelles cette attaque a été un catalyseur sur la voie du génocide ; et l'éventail des pratiques qu'Israël a déployées à Gaza depuis le 7 octobre. Ensemble, ces pratiques constituent une attaque coordonnée contre les fondements essentiels de la société palestinienne à Gaza, avec l'intention de détruire les Palestiniens de Gaza en tant que groupe. Le rapport examine également comment ces pratiques génocidaires se répandent progressivement à d'autres zones où Israël contrôle les Palestiniens, et alerte sur le danger qu'elles représentent pour les Palestiniens de ces zones, tant individuellement que collectivement.

3. Méthodologie

Ce rapport vise à décrire la nature globale de l'assaut que mène Israël depuis octobre 2023 contre les Palestiniens dans toutes les zones sous son contrôle, avec un accent particulier sur le génocide perpétré dans la bande de Gaza.

Au cours des 20 derniers mois, B'Tselem a collecté des données, des informations et des documents sur des milliers de cas d'homicides, de blessures, de déplacements forcés, de torture, de destructions de maisons, de structures et d'infrastructures, ainsi qu'un large éventail d'autres violations des droits humains commises par le régime israélien contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est), et à l'intérieur même de l'État d'Israël. Afin de dresser un tableau aussi complet que possible de l'ampleur des atteintes aux Palestiniens, ce rapport inclut des informations et données provenant de sources externes. Cette décision découle notamment des immenses difficultés rencontrées pour documenter les actions israéliennes à Gaza. Depuis le début de l'offensive actuelle, Israël a imposé des restrictions sans précédent à l'accès à Gaza pour les organisations et les médias, accentuant ainsi son isolement vis-à-vis du monde. Les chercheurs de terrain de B'Tselem à Gaza, qui ont réussi à fuir avec leurs familles après des mois de déplacements, de souffrances et de danger constant, ont continué à recueillir des témoignages de centaines de résidents via appels téléphoniques et messages vocaux, malgré les difficultés persistantes à maintenir le contact.

Soucieuse de respecter les normes les plus strictes de crédibilité et de fiabilité, toute donnée incluse dans ce document sans enquête directe ni vérification de la part de B'Tselem provient des sources suivantes : publications et rapports d'organisations de défense des droits humains, d'agences humanitaires, de bureaux et organes de l'ONU ; enquêtes et articles de médias reconnus pour leur rigueur journalistique et leurs standards de vérification ; avis d'experts rédigés par des professionnels reconnus à l'échelle internationale ; et sources primaires telles que témoignages et documents vérifiés sur le terrain. En complément, le rapport s'appuie sur une vaste littérature académique ayant analysé les génocides historiques à travers le monde, ainsi que sur les travaux de chercheurs documentant les pratiques actuellement en cours dans l'ombre de la guerre à Gaza et publiant leurs résultats dans des revues scientifiques reconnues. L'analyse de l'ensemble de ces données a été assurée par B'Tselem, sur la base de ses nombreuses années d'expérience dans la collecte et la vérification d'informations, ainsi que dans la recherche sur les violations des droits humains.

Concernant le nombre de Palestiniens tués et blessés dans la bande de Gaza, ce rapport s'appuie sur les chiffres publiés par le ministère de la Santé de Gaza. Ces chiffres sont largement considérés comme fiables et ont été adoptés par de nombreuses organisations et chercheurs. En outre, ils sont généralement jugés conservateurs par rapport au nombre réel de victimes de l'assaut. En effet, la méthodologie utilisée par le ministère pour comptabiliser les décès repose uniquement sur les corps transférés dans les morgues des hôpitaux ou les décès signalés par les familles aux autorités. Par conséquent, les listes du ministère excluent les personnes décédées dont les corps n'ont pas encore été retrouvés sous les décombres, les restes non identifiés, les corps enterrés dans des tombes de fortune sans notification, ou les familles entières tuées sans survivants pour déclarer leur mort. Il en va de même pour le nombre de blessés, qui ne comprend que ceux ayant pu atteindre un centre médical officiel pour se faire soigner. La destruction systématique du système de santé à Gaza a laissé de nombreux blessés sans accès — ou sans volonté d'accéder — aux rares hôpitaux encore en activité, déjà débordés par le nombre de morts, de malades et de blessés.

Compte tenu des contraintes évoquées ci-dessus et du volume sans précédent des événements, cette section ne reflète qu'une image partielle de l'ampleur des atteintes dans chaque dimension de la vie palestinienne à travers les différentes zones sous contrôle israélien. Nous estimons qu'il faudra des années de documentation et de recherche pour évaluer pleinement l'étendue des destructions encore en cours à la date de rédaction du présent rapport, ainsi que les conséquences à long terme — personnelles, culturelles, sociales et politiques — auxquelles les Palestiniens vivant dans ces régions devront faire face.

4. Le génocide israélien contre le peuple palestinien

Près de deux années d'une offensive israélienne ininterrompue ont laissé la majeure partie de la bande de Gaza en ruines. À la mi-juillet 2025, les estimations font état d'environ 58 026 morts, la grande majorité étant des civils non impliqués dans les hostilités. Le nombre de blessés est estimé à environ 138 520. Tous les hôpitaux ont été détruits ou ne fonctionnent que partiellement, de même que la quasi-totalité des infrastructures civiles. Il est raisonnable de penser que l'ensemble de la population de Gaza — en particulier les enfants, qui en représentent environ la moitié — souffre actuellement de traumatismes physiques et psychologiques, à divers degrés de gravité. Beaucoup d'autres devraient encore mourir ou subir des atteintes physiques et mentales graves et durables en raison de la poursuite des hostilités, mais aussi des conséquences de la famine délibérément imposée par Israël et de l'entrave à l'aide humanitaire. Depuis la rupture du cessez-le-feu par Israël début mars 2025, des centaines de personnes sont tuées ou blessées chaque jour dans la bande de Gaza : par des frappes aériennes, des tirs ou des bombardements autour des « centres de distribution d'aide », par la malnutrition, ou encore par une combinaison mortelle de faim, de maladies, d'eau contaminée et de système de santé détruit.

Cette réalité résulte directement de la politique qu'Israël mène dans la bande de Gaza depuis octobre 2023. Elle ne peut être justifiée ni interprétée comme une tentative de détruire le pouvoir du Hamas ou ses capacités militaires dans la région. Les déclarations de hauts responsables israéliens à propos de la nature de l'assaut contre Gaza expriment une intention génocidaire manifeste. Cette intention génocidaire transparaît aussi dans de nombreuses déclarations d'officiers israéliens de tous rangs, de soldats sur le terrain, d'experts militaires et sécuritaires, ainsi que de personnalités médiatiques et culturelles israéliennes. Tous ces discours expriment une vision du monde largement partagée par les décideurs israéliens et une partie significative de la société juive israélienne, selon laquelle tous — ou du moins la majorité — des habitants de Gaza sont personnellement responsables ou complices des crimes du 7 octobre. En conséquence, pour de nombreux décideurs, soldats et commandants, l'objectif de détruire le Hamas et de prévenir de futures attaques a été traduit par la volonté de frapper l'ensemble de la population de Gaza. La déshumanisation totale des habitants de Gaza a mené à une perception, encore très répandue parmi les Juifs israéliens, selon laquelle leurs vies ont peu de valeur — voire aucune — face aux objectifs nationaux israéliens.

Cette perception se reflète dans la conduite de la guerre par Israël dans la bande de Gaza, qui a notamment inclus : des bombardements massifs et indiscriminés de zones peuplées ; la famine imposée à plus de deux millions de personnes comme méthode de guerre ; des tentatives de nettoyage ethnique, ce dernier étant même inscrit dans les objectifs officiels du conflit ; la destruction systématique des hôpitaux et des infrastructures médicales, pourtant protégées par le droit international ; la destruction de la quasi-totalité des infrastructures civiles ; et l'exécution sans précédent de personnels soignants,

humanitaires, responsables de l'ordre public et journalistes. L'argument israélien selon lequel des combattants du Hamas ou d'autres groupes armés palestiniens se seraient trouvés dans les hôpitaux ou les bâtiments civils, souvent sans la moindre preuve, ne saurait justifier ou expliquer un tel niveau de destruction systématique et généralisée.

Ce qui ressort clairement de ce schéma de conduite, c'est l'existence d'une offensive large et coordonnée contre les Palestiniens de la bande de Gaza, avec pour objectif de détruire la société palestinienne en tant que groupe. Depuis le début de cette politique en octobre 2023, celle-ci a été soutenue, légitimée et normalisée par la majorité de la société israélienne juive et de ses institutions — y compris le système judiciaire israélien.

L'élément d'intention — élément-clé dans la définition juridique du génocide — apparaît ici de manière évidente à travers plusieurs facteurs : la connaissance par les dirigeants israéliens des conséquences prévisibles de leurs politiques de tirs à vue et de famine ; la destruction systématique des infrastructures civiles nécessaires à la vie ; la décision de poursuivre, voire d'intensifier, l'attaque malgré les avertissements répétés et les preuves accablantes de son impact sur la population civile ; et les déclarations explicites de nombreux décideurs indiquant qu'Israël cible délibérément toute la population de la bande de Gaza.

Une analyse juridique approfondie de cette question est présentée dans le rapport d'Amnesty International de décembre 2024 intitulé « *Vous avez l'impression d'être sous-humain : le génocide d'Israël contre les Palestiniens de Gaza* » ; dans les travaux de l'Organisation Médecins pour les droits de l'homme – Israël ; dans les éléments présentés par l'équipe juridique de l'Afrique du Sud à la Cour internationale de justice (CIJ), notamment la requête initiale et les suppléments de preuves déposés au fil de l'offensive ; ainsi que dans plusieurs rapports d'experts de l'ONU.

Tandis que le génocide se poursuit à Gaza, il ne peut être séparé de l'escalade brutale de la violence israélienne contre les Palestiniens dans les territoires sous contrôle israélien, notamment en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à l'intérieur d'Israël. Le régime et l'armée qui mènent le génocide à Gaza sont les mêmes que ceux qui bombardent les camps de réfugiés, tuent des centaines de civils, et appliquent des politiques de transfert forcé et de dépossession à une échelle sans précédent en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Il s'agit du même régime qui mène des politiques similaires d'expulsion, de dépossession et de négligence dans le Néguev (Naqab), et qui cherche à intimider et faire taire les citoyens palestiniens d'Israël qui protestent contre les actions israéliennes à Gaza ou expriment simplement leur solidarité avec les Palestiniens.

Ce régime est également animé d'un objectif central : nier le droit du peuple palestinien à l'autodétermination nationale et supprimer toute expression de l'identité palestinienne. Tout cela indique que l'escalade de la violence israélienne à Gaza s'étend progressivement aux autres zones sous son contrôle ; que les forces de sécurité habituées à user d'une violence extrême dans un espace donné finissent par l'exercer dans d'autres, avec de moins en moins de retenue ; et qu'une société qui légitime le génocide à Gaza — par la participation, le soutien, le déni ou l'indifférence — légitime naturellement une violence croissante envers l'ensemble du peuple palestinien.

Les sections suivantes décrivent l'offensive généralisée contre les Palestiniens en tant que groupe, en documentant principalement les pratiques génocidaires d'Israël à Gaza, mais aussi en retraçant l'intensification de la violence dans toutes les zones sous son contrôle. Nous nous concentrons sur quatre grands domaines : les meurtres, la destruction physique, les déplacements forcés, et la destruction de la vie politique, culturelle et sociale. Les sections qui suivent traitent également de

l'attaque contre l'identité palestinienne, en particulier à travers les agressions contre les réfugiés et leur statut. Enfin, nous analysons les principales formes de déshumanisation et d'incitation au génocide dirigées contre les Palestiniens de Gaza.

A. Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves

Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves dans la bande de Gaza

En juillet 2025, plus de 58 000 personnes ont été tuées directement par l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza, selon les chiffres du ministère de la Santé de Gaza. Une répartition publiée en juin 2025 indique que 10 % des morts sont des femmes, 18 % des mineurs et 5 % des personnes âgées. Une étude publiée en février 2025 a estimé qu'au cours des 12 premiers mois de l'assaut israélien, l'espérance de vie des hommes à Gaza avait chuté de 51,6 %, passant à 40,5 ans, soit une perte de 34,9 années par rapport à l'espérance de vie d'avant-guerre. Pour les femmes, l'espérance de vie a diminué de 38,6 %, atteignant environ 47,5 ans — une perte de 29,9 années.

Plusieurs études publiées au cours de l'année écoulée suggèrent que ces chiffres sont une sous-estimation du bilan réel, et que le nombre de victimes de l'assaut israélien est probablement bien plus élevé. La durée des hostilités, l'ampleur massive des destructions d'infrastructures et les restrictions imposées à l'accès des organisations humanitaires et de secours à Gaza comptent parmi les facteurs qui contribuent à cette sous-estimation, rendant invisible une grande partie des crimes commis par Israël depuis octobre 2023.

Frappes aériennes et déplacements de population

Ces chiffres sont le résultat direct de la politique de tirs à vue adoptée par Israël, laquelle viole systématiquement des principes fondamentaux du droit international humanitaire, tels que ceux de distinction et de proportionnalité. Israël applique une politique qui autorise un niveau de dommages sans précédent contre des civils non impliqués, dès lors que des cibles militaires sont identifiées. Dans cette offensive, Israël a fait un usage massif d'outils technologiques pour produire et criminaliser des cibles, tout en permettant aux soldats subalternes ou aux commandants sur le terrain de déclencher les attaques à leur discrétion. Ces pratiques ont pour effet d'augmenter la fréquence des frappes tout en réduisant les risques pour les soldats — au détriment des précautions censées minimiser les dommages aux civils.

Les ordres d'évacuation donnés par Israël aux civils de Gaza — prétendument pour les avertir avant des bombardements ou des incursions militaires, conformément au droit international humanitaire — étaient souvent flous ou trompeurs, et ne laissaient pas suffisamment de temps aux habitants pour fuir. De plus, après avoir ordonné aux résidents de quitter leurs maisons, Israël a bombardé à plusieurs reprises les « couloirs sécurisés » que les personnes déplacées étaient censées emprunter pour rejoindre les « zones humanitaires ». Des témoignages recueillis par B'Tselem auprès de Gazaouis, ainsi que des vidéos publiées par les médias internationaux, ont montré des corps jonchant les routes, vraisemblablement ceux de personnes déplacées internes qui tentaient de fuir le nord de Gaza vers le sud.

Les « zones humanitaires », censées offrir refuge aux déplacés internes, présentaient des conditions de vie insoutenables et ont elles-mêmes été systématiquement bombardées. Une analyse de la BBC a révélé que les attaques israéliennes contre la zone humanitaire d'al-Mawasi se sont intensifiées à partir de mai 2024 — le mois même où les habitants de Gaza ont été sommés de s'y rendre. Entre mai 2024 et janvier 2025, la zone a été bombardée 97 fois.

Muhammad Ghrab, habitant de la ville de Gaza, déplacé à al-Mawasi, à l'est de Khan Younis, a décrit une frappe aérienne dont il a été témoin le 13 juillet 2024, dans un témoignage donné à B'Tselem. L'attaque, qu'Israël a prétendu cibler deux hauts responsables militaires du Hamas, dont son chef Muhammad Deif, a impliqué deux bombardements successifs. Ce fut la frappe la plus meurtrière sur la zone humanitaire d'al-Mawasi pendant cette période. Beaucoup ont été tués et blessés lors de la première frappe ; quand les secouristes et civils sont venus pour évacuer les blessés, l'armée de l'air a bombardé le site une seconde fois. Au total, 90 personnes ont été tuées et 300 blessées dans les deux attaques.

Soudain, un cercle de feu s'est formé [...] le ciel était entièrement recouvert de nuages, de poussière et de fumée. Les gens couraient dans tous les sens. [...] En entrant dans les tentes encore debout, on a vu qu'elles étaient pleines de corps, principalement de femmes et d'enfants. Ce que nous avons vu ce jour-là, à ce moment-là, était comme une incarnation de la folie. C'est indescriptible. On avait l'impression que des morceaux de l'enfer tombaient sur la Terre. Ce que je décris n'est qu'une petite partie de l'horreur vécue. [...] Depuis ce jour, j'ai peur. Je m'attends à ce que les tentes soient bombardées et que ma famille et moi mourions de la même manière.

Selon des rapports, plusieurs incendies se sont déclarés dans les camps de tentes pour déplacés à la suite des lourds bombardements. Dans de nombreux cas, des personnes ont brûlé vives. Ahmad a-Dalu, de la ville de Gaza, a raconté une frappe aérienne sur un camp où sa famille et lui étaient réfugiés en octobre 2024. Son fils Shaaban, 20 ans, a brûlé vif sous ses yeux à cause de l'incendie provoqué par la frappe :

[...] alors que je revenais des toilettes vers notre tente, j'ai entendu le bourdonnement fort d'un drone qui volait au-dessus. Son bruit m'a terrifié, j'étais très stressé. J'ai prié Dieu de nous protéger, j'espérais qu'il ne se passerait rien, mais je me demandais aussi lequel d'entre nous allait mourir cette nuit-là. Soudain, une boule de feu est tombée sur la tente et a frappé mes enfants. J'ai vu qu'ils ne bougeaient plus, et j'ai aussitôt décidé d'y entrer pour les sauver. Mon instinct paternel m'a poussé. Je me suis jeté dans le feu et j'ai réussi à sortir 'Abd a-Rahman, Rahaf, Farah, et ma femme, qui dormait à côté d'elle. J'ai vu le feu dévorer le corps de Shaaban. Il dormait sur une chaise en bois, juste à côté de l'endroit où la bombe est tombée. Son visage a fondu sous les flammes, c'était une vision d'horreur. À cet instant, j'ai atteint le sommet du désespoir et du chagrin. Je lui ai dit : « Pardonne-moi, mon fils bien-aimé, je ne peux pas t'aider. »

Depuis la rupture du cessez-le-feu en mars 2025, Israël a repris son schéma d'attaques agressives et indiscriminées à travers toute la bande de Gaza, y compris dans les zones dites humanitaires et autres zones densément peuplées de dizaines de milliers de déplacés internes démunis. Au 14 juillet 2025, le ministère de la Santé de Gaza rapportait plus de 7 450 personnes tuées et plus de 26 000 blessées depuis la reprise des hostilités.

Règles sur les tirs à vue et les zones de mise à mort

Les massacres de civils à Gaza ont été perpétrés non seulement par des frappes aériennes utilisant des bombes lourdes lancées à distance, mais aussi par des tirs à balles réelles permissifs, parfois délibérés, de soldats israéliens au sol. Les témoignages de soldats révèlent que, pendant les mois de combats, les

forces israéliennes dans la bande de Gaza ont défini des « zones d'abattage » : des zones aux limites arbitraires, parfois obscures même pour les soldats eux-mêmes, où il était permis d'ouvrir le feu sur toute personne aperçue à l'intérieur. Soldats et officiers en poste tout au long de l'offensive et dans diverses zones de la bande ont signalé l'absence de règles d'engagement, ou que ces règles étaient déterminées à la discrétion des commandants sur le terrain ou sur la base de critères arbitraires. Des incidents isolés, comme le meurtre de 15 ambulanciers en avril 2025, ou la fusillade en décembre 2023 de trois otages israéliens qui s'étaient échappés de captivité et agitaient un drapeau blanc, illustrent que la réglementation sur les tirs à balles réelles a été non seulement assouplie, mais totalement abandonnée. Ces pratiques ont été renforcées par les déclarations des commandants concernant les meurtres aveugles et par les témoignages de médecins bénévoles à Gaza, notamment des preuves visuelles de tirs délibérés de snipers sur des enfants.

Blessés et manque de soins médicaux

Depuis octobre 2023, l'offensive israélienne contre la bande de Gaza a laissé des centaines de milliers de personnes avec de graves blessures physiques et psychologiques, dont les séquelles dureront de nombreuses années, voire toute leur vie. Jusqu'au 14 juillet 2025, 138 520 personnes ont été blessées lors de la campagne militaire israélienne. Environ 25 % d'entre elles ont subi des blessures altérant leur vie et nécessitant des soins de réadaptation immédiats et à long terme, notamment des amputations de membres, des lésions de la colonne vertébrale, des traumatismes crâniens et des brûlures graves. Ces chiffres sont basés sur les dossiers du ministère de la Santé de Gaza et ne concernent que les personnes ayant consulté un établissement médical officiel. Compte tenu de la surcharge de travail du système de santé de Gaza et des conditions de vie précaires dans les hôpitaux, de nombreux blessés évitent de se rendre dans les centres médicaux en cas de situation non urgente. Tout comme pour le nombre de décès, il semble que les chiffres officiels concernant les blessés sous-estiment également le nombre réel.

Selon les données fournies par le ministère de la Santé de Gaza à Physicians for Human Rights-Israel (PHRI), plus de 4 700 personnes ont subi une amputation depuis octobre 2023, dont plus de 940 enfants et environ 370 femmes. Les entretiens menés par le personnel de PHRI avec des médecins de Gaza, ainsi que les informations publiées par Médecins Sans Frontières (MSF), révèlent que les médecins ont signalé une grave pénurie d'analgésiques, entraînant des amputations pratiquées sans anesthésie, y compris sur des enfants. Les médecins ont également décrit des amputations pratiquées dans des conditions insalubres, sans équipement chirurgical adéquat et, dans certains cas, hors des structures hospitalières. Lorsque les médicaments de base, comme les antibiotiques, n'étaient pas disponibles, les médecins ont été contraints d'amputer les membres des patients pour leur sauver la vie, alors que dans des circonstances normales, l'amputation n'aurait pas été nécessaire.

Les chiffres fournis à BtTselem par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en mai 2025 indiquaient que des dizaines de milliers de blessés et d'amputés étaient privés de soins adéquats. Nombre d'entre eux ont été renvoyés dans des conditions inhabitables : tentes, bâtiments détruits ou abris de fortune, sans accès adéquat à l'eau potable, à l'électricité ou aux médicaments, et, dans de nombreux cas, sans soutien familial. Cela a aggravé leur état de santé, entraînant des complications irréversibles. En mai 2024, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies a averti que les personnes handicapées à Gaza couraient « un risque accru de mourir, d'être blessées et de développer d'autres handicaps » en raison de l'offensive israélienne en cours.

Ahmad al-Ghalban, un jeune de 16 ans originaire de Beit Lahiya, a témoigné auprès de BtTselem de la perte de son frère jumeau et de son oncle, ainsi que de ses deux jambes et de quatre doigts, lors d'un bombardement israélien le 22 mars 2025 :

Avant ma blessure, j'étais gymnaste professionnel. Muhammad et moi participions à des compétitions et des événements. Nous étions parmi les meilleurs du nord de Gaza. Mais l'occupation m'a tout volé : mon frère jumeau, mes jambes, ma capacité à tout faire. Mon âme est brisée. [...] Je suis toujours soigné à l'hôpital des Amis des Patients, dans le quartier d'a-Rimal. C'est très difficile de s'y rendre à cause des décombres et des débris dans les rues. Mon père essaie de m'acheter des analgésiques à la pharmacie, mais ils sont très chers. L'hôpital n'a ni pommades ni pansements. Nous achetons tout nous-mêmes. Je souffre de douleurs intenses et je suis dans un état émotionnel précaire. J'ai perdu beaucoup de poids à cause de la faim. Il n'y a ni viande, ni légumes, ni fruits, seulement des lentilles et des pois chiches.

Morts indirectes

Au cours des mois de combats, diverses estimations ont été publiées concernant le taux de « décès indirects » déjà survenus ou susceptibles de survenir et qui ne peuvent être évités. Ces estimations varient de milliers à des dizaines de milliers de morts, sans compter les décès directs causés par l'offensive israélienne. Malgré les divergences entre les études, dues à la difficulté d'évaluer l'ampleur réelle du phénomène dans le contexte des hostilités en cours, les chercheurs s'accordent largement à dire que les chiffres officiels publiés par le ministère de la Santé de Gaza sous-estiment considérablement le nombre de victimes.

Les principales causes de décès indirects sont les blessures, les maladies infectieuses, la malnutrition, la mortalité maternelle et néonatale, ainsi que les complications liées à des maladies chroniques non traitées. Toutes sont la conséquence directe de la dégradation des conditions de vie dans la bande de Gaza, des restrictions israéliennes à l'entrée de l'aide humanitaire et de l'assaut israélien sur le système de santé, qui l'a rendu incapable de faire face à l'afflux continu de victimes. Les experts préviennent que si l'offensive israélienne se poursuit et que les habitants de Gaza meurent de faim, le nombre de décès indirects augmentera encore.

Début octobre 2024, une centaine de professionnels de santé américains volontaires dans la bande de Gaza ont publié une lettre affirmant que la quasi-totalité des personnes rencontrées étaient malades ou blessées, et que presque tous les enfants de moins de cinq ans souffraient de toux et de diarrhée. Ils ont signalé que nombre des interventions chirurgicales pratiquées avaient entraîné des infections dues à la combinaison de malnutrition, de mauvaises conditions sanitaires et d'un manque de médicaments. Ils ont également affirmé que la malnutrition et la grave pénurie d'eau potable avaient entraîné de nombreux cas d'insuffisance pondérale à la naissance et l'impossibilité pour les femmes d'allaiter après l'accouchement, entraînant souvent des décès infantiles. La lettre décrivait également comment des femmes enceintes et des fœtus, qui auraient pu survivre autrement, étaient décédés suite à la destruction du système de santé. Un médecin bénévole à l'hôpital Nasser a cité la pénurie de lait maternisé comme une autre cause de mortalité infantile. En juillet 2024, les experts en santé maternelle ont signalé une augmentation d'au moins 300 % des taux de fausses couches dans la bande de Gaza depuis octobre 2023. Une estimation de mai 2025 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a révélé qu'une grossesse sur trois à Gaza était considérée comme à haut risque et qu'un bébé sur cinq naissait prématurément ou en sous-poids, à une époque où les soins médicaux nécessaires pour de tels cas étaient pratiquement indisponibles dans toute la bande.

Traumatisme psychologique

En plus de faire face à leurs blessures et à leurs handicaps physiques, les habitants de Gaza ont subi d'innombrables traumatismes au cours des mois d'agression, avec des conséquences psychologiques à long terme incalculables. Les témoignages recueillis par BtTselem indiquent que, dans un contexte de mort omniprésente, de déplacements incessants, de faim et de maladie persistantes, beaucoup souffrent de détresse psychologique après avoir été témoins d'événements horribles, notamment de la mort violente de leurs proches.

Rajaa al-Harbiti, 35 ans, a décrit l'incident au cours duquel son mari Akram et ses fils Muhammad et Ahmad ont été écrasés par un char israélien dans le camp de déplacés où ils se trouvaient à Rafah, après un bombardement aérien plus tôt dans la nuit.

Pendant la nuit, mes enfants étaient très effrayés. J'ai demandé à mon fils Ahmad s'il avait peur, et il a répondu non, mais j'ai vu qu'il tremblait de peur. Je lui ai promis que nous nous échapperions et nous avons préparé des drapeaux blancs pour la route. [...] Soudain, j'ai vu un char foncer sur nous, détruisant la tente de mes voisins au passage. [...] Mon mari s'est jeté sur nos fils Muhammad, Ahmad et Ibrahim pour les protéger, tandis que j'attrapais ma fille Sanaa par l'épaule, la soulevais et m'enfuyais de la tente. Nous avons réussi à nous éloigner d'environ un mètre et demi de mon mari et de mes fils avant que le char ne les écrase sous nos yeux. J'ai attrapé ma fille par la main, je l'ai soulevée et j'ai supplié les militaires de ne pas nous écraser aussi, mais le char nous a percutés et nous sommes tombés au sol. J'ai levé la tête et la main, et j'étais sûre d'être en train de mourir. Je n'entendais pas Muhammad, mais j'ai vu Ahmad, le dos couvert de sang, et mon mari, qui saignait de tous les côtés sauf du visage. Sa main gauche était sectionnée. Il m'a dit : « Rajaa, mon amour, pardonne-moi. » J'ai répondu : « Je te pardonne, Akram. »

Depuis octobre 2023, l'incidence des problèmes de santé mentale a considérablement augmenté, notamment les troubles liés aux traumatismes, la dépression et l'anxiété, au sein d'une population déjà très touchée par les troubles mentaux en raison d'une exposition prolongée à l'occupation, au blocus et aux violences militaires récurrentes. Selon une étude publiée par MSF en décembre 2024, la quasi-totalité des 1,2 million d'enfants de Gaza avaient besoin d'un soutien psychologique et psychosocial en raison de symptômes de dépression, d'anxiété, d'idées suicidaires, entre autres. Une autre étude publiée le même mois a révélé que 96 % des enfants de Gaza ressentaient la mort imminente et que près de la moitié exprimaient le désir de mourir suite au traumatisme subi.

Après plusieurs semaines d'hospitalisation, Rajaa al-Harbiti a déménagé avec ses deux enfants survivants, Sanaa et Ibrahim, pour vivre sous une tente dans le camp de déplacés d'al-Mawasi. Dans son témoignage, elle a décrit la difficulté de vivre avec le traumatisme et la perte qu'ils ont subis.

Sanaa a du mal à marcher et j'utilise des béquilles. Je ne sais rien de ce qui est arrivé à mon mari et à mes fils. Je sais seulement que personne n'a pu les atteindre, ni leurs corps, même pour les enterrer. [...] Je suis épuisée, et mon âme aussi. Je n'arrive pas à comprendre que des chars aient écrasé ma famille sous mes yeux. Ibrahim ne cesse de revivre le moment où le char a frappé son père et ses frères. Il n'arrête pas de décrire comment Muhammad a eu la tête tranchée et comment Ahmad a saigné abondamment. Il est devenu agressif et frappe les autres enfants autour de lui. Il crie beaucoup, fait des cauchemars la nuit et mouille son pantalon. Chaque fois que Sanaa entend un grand bruit, elle prend peur, se bouche les oreilles et crie « Tank ». Elle souffre également de mictions involontaires. J'ai l'impression de vivre dans un film d'horreur.

Frappes aériennes

Alors que l'offensive contre Gaza se poursuit, les frappes aériennes sont également devenues fréquentes dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, parmi les zones les plus densément peuplées du territoire. Selon les observations et la documentation de B'Tselem, entre octobre 2023 et la mi-juillet 2025, 263 personnes ont été tuées lors de frappes aériennes israéliennes, dont au moins 44 mineurs. À titre de comparaison, sur une période de plus de 18 ans, de 2005 au début octobre 2023, seulement 14 personnes avaient été tuées dans des frappes aériennes en Cisjordanie.

Les conséquences meurtrières de ces frappes ont été illustrées en janvier 2025, lors d'un raid sur Tammun, dans le nord de la Cisjordanie. Un avion israélien a tiré un missile qui a tué trois cousins — dont deux enfants — près de leur domicile : Adam Bsharat, 23 ans, Hamzah Bsharat, 10 ans, et Rida Bsharat, 8 ans. Dans une enquête militaire publiée par la suite, l'armée a affirmé que les trois personnes avaient été identifiées comme des individus posant des engins explosifs, selon des renseignements, mais aucun engin explosif n'a finalement été trouvé dans la zone.

Fidaa Bsharat, 41 ans, mère de cinq enfants, dont Rida, 8 ans, tué dans la frappe, a déclaré dans son témoignage :

« Je n'arrêtais pas de tenir mon fils, mais je savais qu'il était mort. Peu après, les soldats ont apporté des couvertures de chez 'Abla et ont recouvert les trois corps. Ils n'ont pas tenté de leur prodiguer les premiers secours, ni même de vérifier leur état. Il était clair qu'ils étaient morts. Ils les ont emportés sur une civière. [...] Rida était notre seul fils. Il est né après quatre filles. Il était le prince de sa classe, notre petit chouchou. Il voulait toujours qu'on visite Jérusalem, mais on ne pouvait pas à cause de la situation. Il me disait : "J'achèterai une voiture, je t'emmènerai à Jérusalem et je t'achèterai tout ce que tu veux." Il était très attaché à moi et embrassait toujours mes mains et mon front. Même s'il était encore jeune, il avait une maturité bien supérieure à celle de ses amis. J'avais l'impression qu'il était mon ami. Chaque jour, j'ai l'impression qu'il s'éloigne un peu plus de moi. »

Politique de tirs à vue

En plus des frappes aériennes, l'armée israélienne a mis en œuvre en Cisjordanie une politique de tir à vue plus létale que jamais. Selon une enquête de B'Tselem, au cours des trois premières semaines de l'offensive sur Gaza, 118 personnes ont été tuées en Cisjordanie par des tirs de l'armée israélienne, dont 81 ne représentaient aucune menace pour personne. Au 12 juillet 2025, les forces israéliennes avaient tué 926 Palestiniens, dont 195 mineurs. Cinq autres mineurs ont été tués par un acteur israélien non identifié.

En février 2025, une enquête du *Haaretz* a révélé que lors de l'opération « Mur de Fer », lancée par l'armée israélienne dans le nord de la Cisjordanie en janvier 2024, le commandant du Commandement central, le général Avi Bluth, avait autorisé ses troupes à tirer pour tuer toute personne « fouillant le sol », soupçonnée de vouloir poser un engin explosif. Des témoignages de soldats indiquent qu'une directive similaire est en vigueur dans la bande de Gaza depuis octobre 2023. Cette politique permissive de tir à vue a notamment conduit à la mort de **Sundus Shalabi**, une femme de 20 ans enceinte de huit mois. Des « zones de tir » ont également été importées en Cisjordanie, dans le cadre de la « gazaïfication » des méthodes de guerre israéliennes. Des soldats interrogés dans l'enquête ont déclaré que le général Yaki Dolf, commandant de la division Judée-Samarie, avait autorisé les tirs à balles réelles sur tout véhicule s'approchant d'un poste de contrôle militaire depuis une « zone de combat », afin d'abattre le conducteur avant qu'il n'atteigne le point de contrôle.

Milices juives en Cisjordanie

L'escalade de la violence israélienne en Cisjordanie ne se limite pas aux opérations militaires, elle comprend également des attaques perpétrées par des colons. Dans de nombreux cas, la frontière entre les deux est floue : dans le cadre de la préparation aux offensives sur Gaza et la Cisjordanie, l'armée israélienne a recruté et armé des milliers de colons au sein des bataillons de défense régionale stationnés en Cisjordanie et chargés de la « protection » des colonies israéliennes. Le nombre de colons servant dans ces unités a été multiplié par cinq, et de nombreux témoignages font état de colons-soldats menaçant ou attaquant des Palestiniens. Des milliers d'autres colons ont été enrôlés dans des « unités de sécurité » et ont participé à des attaques contre des habitants palestiniens.

Juste après le 7 octobre 2023, le ministère de la Sécurité nationale dirigé par Itamar Ben Gvir a distribué des milliers d'armes à feu aux colons dans toute la Cisjordanie. Des centaines d'autres armes, dont des fusils de précision, ont été achetées et distribuées par les conseils régionaux. En plus de cela, des accords de coalition ont alloué des dizaines de millions de shekels à l'achat d'équipements d'observation, de patrouille et de défense pour les avant-postes de colons en Cisjordanie.

La prolifération des armes parmi les colons, le soutien qu'ils reçoivent du gouvernement israélien et des forces de l'ordre, la déshumanisation croissante des Palestiniens et l'indifférence face aux violences qu'ils subissent, ainsi que le déplacement de l'attention internationale de la Cisjordanie vers Gaza, ont tous conduit à une flambée sans précédent d'attaques quotidiennes par des colons — souvent armés et en tenue militaire complète — contre des Palestiniens. Ces attaques incluent des incendies criminels, des vols, des invasions et occupations de maisons, des menaces armées, des passages à tabac, et plus encore. Selon l'OCHA, 2 617 attaques de colons ayant causé des dommages aux Palestiniens ou à leurs biens ont été recensées entre le 7 octobre 2023 et fin juin 2025. Selon les statistiques de B'Tselem, entre le 7 octobre 2023 et le 12 juillet 2025, **26 Palestiniens ont été tués** par des colons israéliens ou des « acteurs israéliens non identifiés », et des dizaines d'autres ont été blessés.

Détresse psychologique extrême

Les frappes aériennes et les raids dans le nord de la Cisjordanie, l'activité militaire intensive — souvent accompagnée de tirs à balles réelles — ainsi que la menace constante de violences de la part des colons et des soldats, notamment dans la zone C et les communautés rurales palestiniennes, ont rendu la vie extrêmement instable pour les habitants. En mars 2025, Médecins Sans Frontières a rapporté une **crise croissante de santé mentale** parmi des dizaines de milliers de déplacés internes du nord de la Cisjordanie, dont beaucoup souffrent de stress, d'anxiété et de dépression en raison de ce que l'organisation a qualifié de « **situation extrêmement précaire** » : abris inadéquats, manque de services essentiels, absence d'accès aux soins médicaux.

Dans une autre publication, MSF décrit une **augmentation de 91 %** de la demande de premiers secours psychologiques parmi les habitants de la zone C au cours du mois suivant le 7 octobre 2023 par rapport au mois précédent — principalement en raison de la forte augmentation de la violence des colons et de l'armée. Cette violence a été aggravée par des efforts de colons pour semer la peur, notamment en installant un panneau d'affichage au cœur du territoire portant le slogan « **Il n'y a pas d'avenir en Palestine** », et en publiant des messages menaçants dans des groupes palestiniens en ligne.

Le 31 juillet 2024, des soldats israéliens ont fait une descente au domicile de **Hala Rajabi**, 50 ans, mère de neuf enfants, à Hébron. Les soldats ont agressé Hala et ses enfants, et son fils de 14 ans, Muhammad,

a perdu connaissance. Dans son témoignage à B'Tselem, elle décrit les séquelles émotionnelles laissées sur sa famille :

« Ma fille a essayé d'éloigner les deux soldats de ses frères, et ils ont commencé à nous frapper toutes les deux avec leurs fusils, nous ont poussées hors de la pièce et l'ont verrouillée de l'intérieur. À travers la porte, j'ai entendu les soldats continuer à les frapper. Je frappais à la porte en pleurant et en criant. [...] Mon fils aîné a réussi à repousser les soldats, est arrivé dans la pièce où j'étais, a soulevé Muhammad et est sorti de la maison, même si les soldats ont tenté de l'en empêcher. Mon autre fils, qui était resté dans la pièce avec Muhammad, a essayé de le suivre mais s'est évanoui et est tombé dans les escaliers menant à la rue. Des jeunes l'ont ramassé et l'ont mis dans la voiture où mon fils aîné avait mis Muhammad, puis ils sont partis à l'hôpital. [...] J'ai essayé de les suivre, mais les soldats m'en ont empêchée. Ils ont lancé une grenade assourdissante à la porte d'entrée. [...] Muhammad souffre encore de douleurs aux testicules et d'anxiété. Il dort très mal depuis. Il fait des cauchemars dans lesquels les soldats le poursuivent et le frappent. [...] Je ne me suis pas vraiment remise depuis. C'est très difficile de rester là, impuissante, et d'entendre les soldats battre tes enfants chez toi. »

Tuer et causer des blessures corporelles et mentales graves en Israël

Criminalité

L'assaut israélien contre les Palestiniens a intensifié les discours incitatifs à la haine et accéléré la déshumanisation du collectif palestinien. Ces évolutions, s'inscrivant dans un contexte de discrimination institutionnelle de longue date, ont encore approfondi la négligence envers la minorité palestinienne en Israël, notamment à travers l'incapacité de l'État à traiter la prolifération des armes à feu illégales et l'enracinement des organisations criminelles dans certaines communautés arabes. Au cours des deux dernières années, le nombre de citoyens palestiniens d'Israël tués dans des incidents liés au crime a atteint un niveau record, doublant presque entre 2021 et 2024. Rien qu'en 2024, 230 personnes ont été tuées, la plupart étant victimes de la criminalité galopante et de la large disponibilité des armes illégales.

Cette négligence délibérée est devenue une politique depuis l'entrée en fonction d'Itamar Ben Gvir au poste de ministre de la Sécurité nationale. Selon une étude menée en 2024 par le Quartier général d'urgence contre la criminalité et la violence, 87 % des citoyens palestiniens d'Israël déclarent connaître personnellement quelqu'un qui a été blessé ou tué à cause de la violence ou de la criminalité, et 82 % affirment ne pas se sentir en sécurité dans leur propre communauté. De plus, 80 % déclarent avoir peur de contacter la police israélienne ou de porter plainte contre des membres d'organisations criminelles actives dans leur localité. Cette peur repose sur l'incapacité persistante de la police israélienne à lutter contre le crime organisé. En 2024, seuls 15 % environ des affaires de meurtre dans les localités arabes ont été élucidées par la police.

Comme le résume le rapport, le message transmis par la police israélienne est que « le sang des citoyens arabes ne vaut rien, et que l'État ne leur accorde pas la protection que tout citoyen du pays est en droit d'attendre ».

B. Destruction des conditions de vie

Destruction des conditions de vie — Dans la bande de Gaza

Famine et destruction des infrastructures alimentaires

Même avant l'offensive israélienne actuelle, environ 64 % de la population de la bande de Gaza était considérée en insécurité alimentaire et près de 80 % dépendaient d'une forme quelconque d'aide humanitaire. Immédiatement après le lancement de son assaut sur Gaza, Israël a décrété un blocus total de la bande, ce qui a rapidement entraîné des pénuries croissantes de denrées alimentaires. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), entre octobre 2023 et le 10 août 2024, en moyenne 118 camions transportant de l'aide humanitaire et 37 camions transportant des marchandises commerciales entraient chaque jour dans la bande de Gaza. Ce chiffre est bien inférieur au nombre de camions que le PAM et d'autres organisations estiment nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux des habitants de Gaza. En septembre 2024, 15 organisations humanitaires ont publié une analyse montrant qu'Israël avait bloqué 83 % de l'aide alimentaire destinée à Gaza. Des rapports ont également indiqué qu'Israël attaquait les convois chargés de distribuer l'aide humanitaire ainsi que les policiers palestiniens chargés, entre autres, de les sécuriser. Le manque de nourriture disponible a entraîné une forte hausse des prix à Gaza, réduisant encore l'accès à l'alimentation pour la majorité de la population.

En plus de bloquer l'aide entrante, Israël a systématiquement détruit une grande partie des infrastructures qui permettaient la production alimentaire locale à Gaza. Par exemple, en novembre 2023, Israël a bombardé le seul moulin à blé opérationnel de toute la bande. En janvier 2024, seulement 15 boulangeries étaient encore en activité sur environ 130 qui fonctionnaient avant la guerre. En avril 2025, le PAM a annoncé que sa dernière boulangerie soutenue avait fermé faute de farine et de carburant. La situation est restée quasiment inchangée jusqu'au début juillet 2025. En décembre 2024, 95 % du cheptel bovin et plus de la moitié des troupeaux de moutons et de chèvres de Gaza avaient été détruits. L'offensive israélienne a également presque anéanti l'industrie de la pêche, longtemps une source essentielle de sécurité alimentaire pour les habitants de Gaza. De même, d'énormes dommages ont été infligés aux terres agricoles : en avril 2025, plus de 80 % des terres cultivées, environ 70 % des serres et 80 % des puits agricoles de Gaza avaient été endommagés. Avant octobre 2023, 20 à 30 % de la nourriture consommée à Gaza était produite localement. L'offensive israélienne n'a pas seulement décimé les sources alimentaires existantes dans la bande de Gaza, mais a également infligé des dommages à long terme qui compromettront la capacité de la population à produire de la nourriture à l'avenir.

Utilisation de la famine comme méthode de guerre

En janvier 2024, des experts de l'ONU ont affirmé qu'il n'existait aucun précédent pour la rapidité et l'ampleur de la famine infligée à une population civile comme celle observée à Gaza, ajoutant qu'« Israël détruit le système alimentaire de Gaza et utilise la nourriture comme une arme contre le peuple palestinien ». Tout au long de son assaut, Israël a nié l'existence de pénuries alimentaires ou de déficits d'aide humanitaire dans la bande de Gaza, affirmant que si des pénuries existaient dans certaines zones, c'était parce que le Hamas volait l'aide apportée par l'ONU. Cette affirmation a été démentie par les agences humanitaires concernées. Deux agences gouvernementales américaines chargées de

coordonner l'aide humanitaire ont conclu qu'Israël avait délibérément retardé et entravé l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza et qu'il portait la responsabilité principale de la famine qui y sévit.

Contrairement aux affirmations israéliennes, de nombreux rapports et déclarations de responsables politiques indiquent que l'une des principales raisons de restreindre l'entrée de l'aide était de faire pression sur le Hamas afin qu'il accepte un accord plus favorable pour la libération des otages israéliens, notamment en attisant la contestation interne contre le Hamas parmi la population de Gaza.

Depuis qu'Israël a rompu le cessez-le-feu en mars 2025, la famine de la population de Gaza est devenue une politique officielle et ouvertement déclarée, sapant gravement la sécurité alimentaire à Gaza. Selon une évaluation de mai 2025, environ 1,95 million de personnes, soit 93 % de la population de Gaza, souffraient d'une insécurité alimentaire grave. Parmi elles, 244 000 vivaient dans des conditions de « famine catastrophique », la classification la plus extrême utilisée par l'initiative IPC (*Integrated Food Security Phase Classification*). À titre de comparaison, en octobre 2024, l'IPC estimait que 133 000 personnes souffraient de famine catastrophique. Il prévoyait que, sans changement de politique, ce nombre atteindrait 470 000 personnes, soit 22 % de la population de Gaza, d'ici septembre 2025.

Hala Sha'sha'ah, une mère de 40 ans de cinq enfants qui vivait à Gaza avant le début de la guerre actuelle, a confié à B'Tselem comment elle et ses enfants avaient fait face à de longs mois de faim extrême :

« C'était particulièrement difficile de trouver des légumes et de la viande. Il y avait aussi une pénurie de farine, et parfois il n'y en avait tout simplement pas. Mon plus jeune, 'Az a-Din, pleurait beaucoup et répétait : *"J'ai faim."* Ça me brisait le cœur de l'entendre et je pleurais pour sa situation — mais c'était la situation de tout le monde. Je lui ai expliqué que tout le monde avait faim et que je ne pouvais rien y faire. [...] Deux de mes enfants, Layan (20 ans) et Mahmoud (17 ans), ont contracté une hépatite virale et il n'y avait aucun traitement disponible. Je ne pouvais pas leur fournir l'alimentation saine dont ils avaient besoin pour lutter contre la maladie. On nous a conseillé de leur donner des aliments riches en sucre, alors nous leur avons donné ce que nous pouvions trouver — du halva et de la confiture. Ils avaient de fortes fièvres, des vomissements et de la diarrhée. Mahmoud pleurait de douleur et pensait qu'il allait mourir. Nous l'avons emmené à l'hôpital. Layan a également beaucoup souffert et n'a pas pu se tenir debout pendant deux semaines. [...] 'Az a-Din a suggéré que nous achetions de la viande de cheval, et je lui ai dit : *"Tu ne peux pas manger ça."* Mais nous en sommes arrivés au point où les gens mangent n'importe quelle viande qu'ils peuvent trouver, quelle qu'en soit la source. Mes enfants se couchent affamés, le ventre vide. Layan et Banan (18 ans) parlent du fait qu'ils regrettent les snacks et le chocolat — des choses qui ont disparu et n'existent plus ici, du moins pas pour nous. »

Exécutions routinières aux « centres de distribution de l'aide »

Centres d'aide devenus « pièges mortels »

À la fin du mois de mai 2025, l'armée israélienne et la Gaza Humanitarian Foundation (GHF), une organisation privée liée aux gouvernements israélien et américain, ont commencé à gérer quatre « sites sécurisés de distribution » où les habitants de Gaza étaient censés recevoir une aide alimentaire. Quelques jours seulement après la mise en service de ces sites, des représentants de l'ONU les ont décrits comme des « pièges mortels », où des foules de personnes affamées et épuisées étaient contraintes d'attendre dans des conditions de surpeuplement extrême, se disputant des colis d'aide.

Presque chaque jour de leur fonctionnement, des dizaines de personnes ont été abattues en attendant l'ouverture des centres, ou lorsque les colis étaient épuisés et que l'armée israélienne tentait de disperser les foules espérant encore recevoir de la nourriture.

Selon les chiffres du ministère de la Santé de Gaza, entre le 27 mai et juillet 2025, 758 personnes ont été tuées et plus de 5 000 blessées en tentant de se procurer de la nourriture dans ces centres de distribution.

Dans un rapport d'enquête publié par *Haaretz* fin juin 2025, des officiers et soldats ont décrit comment ils avaient reçu l'ordre de tirer sur les foules pour les repousser des points de distribution alimentaire ou pour « disperser les attroupements » autour des centres d'aide. Le tir d'obus, y compris sur des personnes qui tentaient de fuir, y a été décrit comme étant « devenu une pratique courante » dans ces zones. Concernant l'un de ces incidents de tirs, un officier supérieur de réserve a déclaré :

« Lorsque nous avons demandé pourquoi ils avaient ouvert le feu, on nous a dit que c'était un ordre venu d'en haut et que les civils représentaient une menace pour les troupes. Je peux affirmer avec certitude que les gens n'étaient pas proches des forces et qu'ils ne les mettaient pas en danger. C'était inutile : ils ont été tués pour rien. Cette chose qu'on appelle tuer des innocents — elle s'est banalisée. On nous répétait constamment qu'il n'y avait pas de non-combattants à Gaza, et apparemment ce message a bien été intégré par les troupes. »

En mai 2025, avant même l'ouverture des « centres d'aide », OCHA et le PDG de la GHF (qui a démissionné avant le lancement) avaient averti que le système d'approvisionnement de ces centres entraînerait une réduction significative de la livraison d'aide humanitaire, alors que les besoins ne cessaient de croître. L'ONU et d'autres organisations humanitaires ont refusé de participer au fonctionnement de ces centres, estimant que l'installation d'un petit nombre de points de distribution massifs, pour la plupart concentrés dans le sud de Gaza, obligerait les habitants affamés à se déplacer avec leurs familles vers la zone proche de la frontière égyptienne, ce qui pouvait suggérer une politique délibérée de déplacement forcé de la population.

Un responsable israélien impliqué dans la planification a déclaré que l'objectif du projet était de « mettre en scène une distribution d'aide devant le monde afin de repousser la pression internationale ». Tout cela permet de conclure que ces centres étaient conçus pour favoriser le transfert forcé planifié de la population de Gaza, dans l'esprit du Plan Trump, plutôt que de faciliter l'accès à l'aide. En d'autres termes, il semble que les soi-disant centres d'aide constituent un nouveau moyen utilisé par Israël pour mener la famine et le nettoyage ethnique.

Destruction des infrastructures électriques et hydrauliques

Le blocus total imposé par Israël à Gaza dès le début de l'assaut comprenait la déconnexion du réseau électrique israélien, qui fournissait une part importante de la consommation électrique de Gaza (et qui était payé par l'Autorité palestinienne), Israël ayant limité la production indépendante d'électricité dans la bande. La seule centrale électrique de Gaza, qui ne fournissait déjà qu'une petite portion de l'électricité du territoire, a dû cesser ses activités dès le 11 octobre 2023.

La pénurie d'électricité a eu des conséquences dévastatrices et généralisées, perturbant gravement presque tous les systèmes essentiels de la bande de Gaza : santé, approvisionnement en eau, production et distribution alimentaires, communications, services municipaux, etc. Les fournisseurs de ces services

ont été contraints de fonctionner au ralenti grâce à des générateurs, mais dans le même temps, l'entrée de carburant dans la bande de Gaza était bloquée et les réserves ont rapidement été épuisées. En novembre 2023, Israël a commencé à autoriser l'entrée de quantités limitées de carburant, tout en contrôlant qui était autorisé à l'utiliser.

D'importants dommages ont été infligés aux infrastructures solaires de Gaza, développées ces dernières années pour tenter de pallier la pénurie chronique d'électricité. De plus, en mars 2024, plus de 60 % du réseau de distribution électrique de Gaza avait été endommagé ou détruit par les bombardements israéliens. La seule installation reconnectée au réseau israélien depuis octobre 2023 était l'usine centrale de dessalement d'eau de la ville de Gaza, mais en mars 2025, Israël a annoncé que l'approvisionnement électrique de cette installation avait également été coupé.

L'approvisionnement en eau de la bande a été coupé par Israël le 9 octobre 2023, puis rétabli de manière limitée. À mesure que l'assaut se poursuivait, l'armée israélienne a détruit 84 % des installations hydrauliques de Gaza, y compris celles destinées à l'eau potable et d'autres à l'hygiène, au traitement des eaux usées, à l'irrigation, etc. Après les frappes, l'armée a empêché les réparations de ces installations. Israël a également bloqué systématiquement l'entrée d'aide liée aux systèmes d'eau, incluant systèmes de filtration, citernes et matériaux nécessaires aux réparations.

Cette politique, combinée à la destruction généralisée du système d'égouts de Gaza, a conduit à l'utilisation d'eau contaminée et à la propagation de maladies, entraînant, selon des estimations d'experts, des milliers de décès.

Les épidémiologistes et experts de la santé estiment que les conditions sanitaires désastreuses, associées à la destruction des infrastructures de santé et au recours à des structures de soins improvisées, ont créé un environnement idéal pour l'émergence et la propagation d'infections bactériennes résistantes aux antibiotiques. Certains ont suggéré que depuis octobre 2023, Gaza était devenue le centre d'une « guerre biologique invisible », qui menace non seulement la population locale mais aussi potentiellement la santé publique mondiale.

Assaut contre le système de santé

Depuis octobre 2023, Israël a mené une attaque étendue et systématique contre l'ensemble des infrastructures médicales de la bande de Gaza, infligeant de graves dommages ciblés aux hôpitaux et au personnel soignant. En conséquence, dès les premières semaines de l'assaut, la plupart des hôpitaux et cliniques de Gaza n'étaient plus en mesure d'assurer même les soins médicaux de base. En juin 2025, seuls **17 des 36 hôpitaux** de la bande fonctionnaient encore partiellement, tout en faisant face à de graves pénuries de personnel, de carburant et de matériel médical. En mai 2025, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a signalé qu'il ne restait qu'environ **2 000 lits hospitaliers** pour plus de 2 millions de personnes, constamment sous les attaques, souffrant de la faim et de conditions sanitaires extrêmement dégradées.

De plus, tout au long des mois d'assaut, Israël a bloqué, restreint ou retardé l'entrée de fournitures médicales essentielles comme les médicaments, les antalgiques, les respirateurs, etc. Une partie des fournitures et médicaments autorisés à entrer dans la bande a été pillée avant d'atteindre les destinataires prévus.

Durant cette offensive, l'armée israélienne a imposé un blocus et lancé des raids sur des hôpitaux, affirmant qu'ils étaient utilisés par le Hamas à des fins militaires, une affirmation qui, selon le Bureau

du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), n'était confirmée dans la plupart des cas par **aucune preuve** et contredisait parfois des éléments existants.

Un rapport de **Médecins Sans Frontières (MSF)** a pris l'exemple de l'hôpital **Nasser de Khan Younis**, le deuxième plus grand de la bande, comme étude de cas illustrant l'assaut généralisé contre les hôpitaux. En janvier 2024, l'armée a imposé un blocus total sur l'hôpital Nasser et de nombreux patients piégés à l'intérieur sont morts de maladies pourtant traitables. Le mois suivant, l'armée a pris d'assaut l'hôpital, causé d'énormes destructions à ses infrastructures et à son équipement, et arrêté des dizaines de membres du personnel, de patients et de proches. Depuis, les agressions militaires ciblées contre l'hôpital et ses alentours se sont poursuivies, et en juin 2025, l'armée a émis un **ordre d'évacuation** pour l'hôpital. L'OMS a alors averti que l'effondrement total des activités médicales à l'hôpital était imminent, ce qui priverait des millions d'habitants du sud de Gaza de tout service médical.

Dans le cadre de l'assaut contre les hôpitaux et centres de santé, de nombreux membres du personnel médical et des secouristes ont été blessés ou tués. En janvier 2025, environ **2,5 % du personnel médical de Gaza** avait été tué. En outre, des professionnels de santé ont été arrêtés et soumis à de graves abus, qui ont, dans plusieurs cas, conduit à leur mort en détention israélienne.

Le **Dr Husam Abu Safiyah**, directeur de l'hôpital **Kamal Adwan** dans le nord de la bande de Gaza, a été arrêté en décembre 2024 lors d'un raid militaire israélien sur l'hôpital, qui a entraîné la fermeture du dernier établissement médical encore en fonctionnement dans le nord de Gaza. Lors du raid, Abu Safiyah avait refusé la demande de l'armée d'évacuer l'hôpital et d'abandonner ses patients. En juillet 2025, son avocat a rapporté qu'Abu Safiyah avait perdu **un tiers de son poids**, souffrait de la faim, du manque de soins médicaux et de mauvais traitements infligés par les gardiens de la prison d'Ofer.

Dans un témoignage à B'Tselem, le **secouriste Mu'in Abu al-'Eish** a décrit le siège, les raids et les attaques militaires contre l'hôpital **Al-Awda** à Jabalya, où il travaillait. En octobre 2024, il avait été chargé d'accompagner une femme et un nourrisson dans un convoi d'ambulances rempli de patients, de malades et de blessés, se dirigeant vers l'hôpital Kamal Adwan. À l'approche de l'hôpital, l'armée a tiré un obus qui a frappé l'arrière de l'ambulance :

« Tout le monde dans l'ambulance criait. Je suis sorti pour vérifier l'état des personnes que je transportais. J'ai trouvé l'une des femmes mourante, littéralement à son dernier souffle. Je ne pouvais rien faire pour elle. [...] Puis ils ont commencé à nous tirer dessus intensément, alors je me suis enfui avec le garçon blessé, son père, une des femmes et sa fille. Nous nous sommes cachés dans un entrepôt. L'autre femme et sa fille ont couru vers l'hôpital Kamal Adwan. Les deux autres femmes et le nouveau-né sont restés dans l'ambulance. »

Depuis sa cachette, Mu'in a réussi à contacter des conducteurs d'ambulance pour qu'ils viennent sur place. Dès leur arrivée, l'armée a tiré un obus sur eux :

« Grâce à Dieu, ils ont survécu. Une des ambulances est repartie, et j'ai placé les blessés dans l'autre ambulance avec le secouriste qui m'accompagnait. Mais nous n'avons pas eu le temps de transférer tout le monde et avons dû fuir. Les femmes et le bébé sont restés dans l'ambulance endommagée. [...] Plus tard, un homme qui passait près de l'ambulance bombardée est arrivé à l'hôpital. Il nous a dit avoir entendu un bébé pleurer à l'intérieur de l'ambulance. Cette nuit-là, je n'ai pas pu dormir. Je ne cessais de penser au bébé, que je devais aller le sauver, mais j'avais peur pour moi et mes collègues. »

Mu'in est revenu sur les lieux pendant la nuit pour récupérer d'autres morts et blessés d'une autre frappe israélienne :

« Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés près de l'ambulance. J'ai trouvé le nouveau-né en train de pleurer à l'intérieur. Le corps d'une des femmes était là, et celui de l'autre était à l'extérieur. Des chiens les avaient déchiquetées toutes les deux, mais le bébé avait survécu. Nous avons emmené le bébé et les corps à l'hôpital Kamal Adwan. Le bébé a été placé en soins intensifs néonataux et était en bonne santé. Par la grâce de Dieu, les chiens ne l'avaient pas atteint. »

En conséquence de l'assaut continu contre le système de santé, de nombreux habitants de Gaza souffrant de maladies chroniques et de handicaps divers ne reçoivent pas de soins médicaux essentiels. Des médecins américains bénévoles à Gaza ont estimé, prudemment, que **5 000 personnes atteintes de maladies chroniques étaient mortes** dans la bande au cours de la première année de l'assaut. Certaines de ces personnes auraient pu survivre si elles avaient eu accès à des traitements ailleurs, mais Israël les a empêchées de quitter Gaza.

Dans un témoignage à B'Tselem, **Aya Kahil**, 28 ans, originaire de Gaza et déplacée avec sa famille, a raconté l'histoire de son fils **Nabil**, âgé de 5 ans et atteint de leucémie :

« Après environ un mois sous la tente, j'ai senti que quelque chose n'allait pas avec Nabil. [...] À ce moment-là, il se réveillait la nuit en criant. Il venait dormir blotti contre moi. Il ne voulait pas manger non plus. Il avait la diarrhée et je pensais que c'était peut-être encore une infection digestive [...] mais Nabil n'allait pas mieux. »

Après son diagnostic, Nabil a été inscrit sur la liste des patients autorisés à traverser le passage de Rafah pour recevoir un traitement en Égypte, mais la famille a appris le lendemain que le passage avait été fermé en raison d'activités militaires israéliennes :

« Je pensais que le passage s'ouvrirait dans quelques jours. [...] Entre-temps, l'état de Nabil s'est aggravé. Il ne pouvait plus marcher et se plaignait sans cesse de douleurs à l'estomac. Tout son corps était enflé. [...] Il n'a jamais reçu de chimiothérapie. »

Il a fallu trois semaines supplémentaires à la famille pour amener Nabil en Cisjordanie afin qu'il reçoive des soins :

« Nabil a été admis directement en soins intensifs. Il pleurait beaucoup parce qu'il voulait que je reste avec lui, mais en raison de son système immunitaire affaibli, ils ne m'ont d'abord pas autorisée à rester à ses côtés. [...] En début d'après-midi, j'étais debout près de lui et il m'a demandé de m'approcher. Soudain, il a eu des convulsions, il s'est mis à trembler. Il m'a saisi la main et ses dents claquaient bruyamment. Quand il a lâché ma main, je suis tombée. J'ai commencé à crier, pleurer et me frapper. On m'a dit de ne pas avoir peur, que c'était peut-être seulement des convulsions. Le directeur de l'hôpital est arrivé. Nabil était en train de mourir. Ils ont essayé de le réanimer. Son cœur a battu quelques secondes puis s'est arrêté à nouveau. Ils n'ont pas pu le sauver. Il est mort. [...] Je n'ai pas pu l'accompagner au cimetière parce que mon permis ne me permettait pas de quitter l'hôpital. Nabil a été enterré à Ramallah. Un de nos proches qui s'y trouvait est allé avec lui. Il a pris une photo de la tombe et nous l'a envoyée. »

Domicide (destruction des habitations)

Selon des estimations récentes, environ **92 %** de tous les bâtiments résidentiels et près de **69 %** de l'ensemble des structures de la bande de Gaza ont été détruits ou gravement endommagés. Des quartiers entiers, et même des villes entières, ont été presque totalement rayés de la carte.

Aya Hasunah a-Susi, 31 ans, originaire du nord de la ville de Gaza, a vu son mari et ses jeunes enfants être tués lors d'un bombardement sur leur camp de déplacés internes à **al-Mawasi** en août 2024. Toujours en deuil, elle a décidé de retourner seule à Gaza. Elle a décrit l'ampleur des destructions qu'elle a constatées dans un témoignage qu'elle a donné à B'Tselem :

« J'ai marché le long de la route côtière et j'ai vu des gens rentrer chez eux avec leurs enfants. Mon cœur était brisé. Je rentrais à Gaza sans mon mari et mes enfants. Ils étaient censés être avec moi et cette perte m'a submergée. Une douleur terrible. [...] Mon frère Ibrahim m'attendait le long de la route, sur la place a-Nabulsi. Il m'a demandé : "Qu'est-ce que tu vois qui te paraît reconnaissable ?" pour qu'il puisse me retrouver, mais je ne connaissais pas les lieux et je ne les reconnaissais pas parmi les ruines. Je ne reconnaissais plus les rues de Gaza car elles étaient complètement détruites. Je ne savais pas où commençait et où finissait la ville. [...] Le quartier où nous vivions, dans le nord de la ville de Gaza, était totalement détruit. Il n'y reste plus aucun signe de vie. »

La destruction de l'espace urbain de Gaza devrait se poursuivre tant que l'offensive israélienne perdurera. Des soldats ayant servi dans la bande de Gaza ont témoigné que la démolition systématique des maisons, des bâtiments publics, des infrastructures et des terres agricoles n'était pas seulement motivée par des raisons opérationnelles, mais qu'elle était devenue un **objectif en soi**. Dans ce contexte, l'incendie volontaire des maisons par les soldats est devenu courant, que ce soit sur ordre ou de leur propre initiative — soutenu par l'état d'esprit militaire dominant.

En juin 2025, environ **85 %** de la bande de Gaza était sous contrôle militaire israélien et/ou désignée comme zone d'évacuation par l'armée. Parallèlement à cette prise de contrôle territoriale massive, la grande majorité des habitants de Gaza ont été forcés dans des « zones humanitaires » de plus en plus surpeuplées, elles-mêmes systématiquement bombardées.

Destruction économique

Dans les premiers jours de l'assaut, de vastes parties du **quartier a-Rimal**, à Gaza ville, ont été détruites sous de lourds bombardements israéliens. A-Rimal était considéré comme le centre économique et administratif de la bande de Gaza, abritant une forte concentration d'entreprises, de banques, d'écoles, d'universités, de compagnies de télécommunications, d'infrastructures de santé ainsi que d'organisations internationales et locales, dont le siège local de l'UNRWA.

Depuis les attaques massives sur a-Rimal, Israël a continué de cibler systématiquement les infrastructures commerciales et économiques de Gaza tout au long des mois de combats. Selon un **rapport conjoint de la Banque mondiale et des Nations Unies d'avril 2024**, près de **quatre entreprises publiques, commerciales et industrielles sur cinq** ont été endommagées ou détruites à la suite de l'assaut israélien, provoquant l'effondrement quasi total de l'activité économique à Gaza.

Entre le début octobre 2023 et la fin septembre 2024, le **taux de chômage moyen** à Gaza a atteint **79,7 %**. Pendant cette période, l'immense majorité de la population de Gaza vivait dans la pauvreté. En octobre 2024, l'assaut israélien avait **fait reculer le niveau de développement économique de Gaza d'environ 70 ans**, à des niveaux comparables à ceux de 1955.

Destruction des conditions de vie — En Cisjordanie

Dans la Cisjordanie, Israël contrôle directement presque tous les aspects de la vie palestinienne, notamment les permis de travail en Israël et dans les colonies, les recettes fiscales palestiniennes, la circulation et l'accès, les permis de construction et d'aménagement, la démolition des maisons au prétexte des lois sur la construction, et bien plus encore. Ce contrôle sert à intensifier l'oppression et le dépouillement auxquels les Palestiniens sont confrontés depuis l'occupation de la Cisjordanie en

1967 et permet à Israël de mettre en œuvre des changements de grande ampleur « sous le radar », sans attirer l'attention susceptible d'entraver les objectifs du régime israélien.

Domicide (destruction de logements) et restrictions sur la circulation

Depuis le début de l'offensive israélienne en octobre 2023 jusqu'à la fin juin 2025, Israël a démoli 1 572 structures en Cisjordanie et 397 à Jérusalem-Est, au prétexte de constructions sans permis. Parmi toutes les structures démolies, 729 étaient des habitations. Au total, 2 598 personnes ont perdu leur logement, dont 1 304 mineurs. Rien qu'en 2024, le nombre de structures démolies par Israël a atteint un sommet depuis deux décennies, et l'on s'attend à ce que 2025 soit encore pire si les démolitions se poursuivent au rythme actuel. Parallèlement, l'assaut militaire dans le nord de la Cisjordanie a inclus des opérations massives de démolition de bâtiments et d'infrastructures à coup d'explosifs et de bulldozers, entraînant des dommages considérables dans les villes et les camps de réfugiés, invoquant la nécessité militaire. Selon les estimations de la municipalité de Jénine, en février et mars 2025, environ 600 logements ont été démolis ou rendus inhabitables rien que dans le camp de réfugiés de Jénine. En mai 2025, l'armée israélienne a annoncé son intention de démolir environ 100 habitations dans les camps de réfugiés de Tulkarm et Nur Shams, en plus des quelque 300 logements déjà démolis ou gravement endommagés selon les estimations de l'UNRWA en avril 2025.

Dans le même temps, Israël a imposé des restrictions sévères à la circulation des Palestiniens dans toute la Cisjordanie. Le réseau d'obstacles au mouvement maintenu par Israël s'est considérablement étendu et, en mai 2025, comprenait 849 points de contrôle et barrages routiers. Les résidents de la Cisjordanie décrivent une vie quotidienne dans une « grande prison », où même un simple déplacement peut prendre des heures en raison de bouchons liés à des inspections renforcées aux points de contrôle militaires, souvent accompagnées de harcèlement arbitraire.

Destruction économique

Depuis octobre 2023, Israël cible délibérément les deux piliers centraux de l'économie de la Cisjordanie : l'accès au travail en Israël et le financement de l'Autorité palestinienne. En 2022, 22,5 % des actifs palestiniens en Cisjordanie travaillaient en Israël ou dans les colonies, et près de 20 % étaient employés dans le secteur public, recevant leurs salaires de l'Autorité palestinienne. Immédiatement après le 7 octobre, Israël a révoqué les permis d'entrée d'environ 150 000 salariés de Cisjordanie travaillant en Israël, et la grande majorité de ces permis n'a pas été rétablie. Au cours des trois premiers mois de l'offensive, environ 306 000 personnes en Cisjordanie ont perdu leur emploi, et en 2024, le taux de chômage a atteint environ 31 %, contre 18 % en 2023.

De plus, au premier semestre 2024, le ministre des Finances Smotrich a bloqué le transfert des recettes fiscales palestiniennes collectées par Israël pour le compte de l'Autorité palestinienne. Ces recettes représentent environ 60 % des revenus annuels de l'Autorité. Cette décision a plongé celle-ci dans un déficit budgétaire sans précédent, compromettant sa capacité à payer les salaires du secteur public et à fournir des services essentiels tels que la santé et l'éducation.

Tous ces facteurs, combinés à la suspension du commerce entre la Cisjordanie et Gaza, aux difficultés accrues d'accès aux terres agricoles (notamment pendant la récolte des olives), et à la hausse marquée des restrictions de circulation, qui ont gravement entravé la capacité des résidents à se rendre sur leur lieu de travail, ont conduit à la récession économique la plus profonde enregistrée en Cisjordanie depuis plus de trois décennies. Fin 2024, la Banque mondiale a décrit l'effondrement de l'économie de la

Cisjordanie comme une « chute libre ». En 2024, 87,2 % des travailleurs en Cisjordanie ont signalé une diminution de leurs revenus ménagers ; les taux de pauvreté à court terme ont plus que doublé, passant de 12 % en 2023 à 28 % à la mi-2024 ; et l'insécurité alimentaire a fortement augmenté. Selon le PAM, au moins 700 000 résidents de la Cisjordanie ont eu besoin d'aide alimentaire en 2024, soit une hausse de près de 100 % comparé à la période précédant octobre 2023.

Destruction des infrastructures hydriques et agricoles

Les restrictions d'accès aux terres agricoles et la montée de la violence des colons ont rendu le travail agricole, notamment la récolte des olives, presque impossible depuis octobre 2023. Parallèlement, les cas de morts, d'empoisonnement et de vol de bétail par les colons ont augmenté, tandis que les pâturages disponibles pour les bergers palestiniens ont diminué en raison de l'expansion dramatique des avant-postes agricoles de colons qui ont occupé de vastes étendues de terre. Ces conditions ont accéléré l'abandon de l'agriculture et de l'élevage par les Palestiniens, moyens de subsistance qui ont soutenu leurs communautés pendant des générations, aggravant à leur tour la précarité économique.

Dans les villes et camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, l'activité militaire a causé des dégâts sévères aux infrastructures hydriques, perturbant l'accès à l'eau potable pour des dizaines de milliers de personnes. Nawaf Shahin, 64 ans, père de neuf enfants, a décrit la pénurie croissante d'eau dans le camp de réfugiés d'al-Fartah, ainsi que le manque aigu de nourriture et de fournitures essentielles affectant sa communauté dans les semaines précédant le départ forcé de sa famille en février 2025 :

« L'armée a perquisitionné le camp des dizaines de fois ; beaucoup de jeunes ont été tués, et les gens vivaient dans la souffrance et la terreur. Mais cette rafle cette semaine a été différente des précédentes. C'était le moment le plus dur et le plus cruel que les gens du camp et ma famille aient vécus. Il y a huit jours, beaucoup de soldats ont perquisitionné le camp et l'ont bouclé de tous côtés. Ils ont détruit routes et canalisations d'eau. Ils ont encerclé les maisons et investi nombre de toits. Les gens ont dû vivre comme dans une prison, tandis que la nourriture venait à manquer dans leurs maisons. Les gens sont restés sans nourriture, sans eau et sans médicaments. »

Depuis octobre 2023, on constate également une augmentation spectaculaire des incidents où des colons ont vandalisé et pris le contrôle de sources d'eau et de canalisations, ainsi que de générateurs et autres infrastructures électriques appartenant aux communautés palestiniennes. La destruction effectuée par les colons est aggravée par la destruction « officielle » des infrastructures d'eau et d'électricité exécutée régulièrement par l'Administration civile, qui empêche aussi de nombreuses communautés de se raccorder au réseau d'alimentation en eau.

De nombreux autres cas d'accès restreint à l'eau ou d'interruption de l'alimentation en eau touchent des communautés entières. Dans la vallée du Jourdain, l'armée aurait réduit les heures d'ouverture du point de passage par lequel les résidents des communautés d'éleveurs, non reliées au réseau d'eau, transportent l'eau vers leurs villages. L'Autorité palestinienne de l'eau a signalé que l'entreprise israélienne Mekorot a réduit la quantité d'eau déjà minimale allouée à diverses zones de la Cisjordanie. L'État d'Israël s'est également défaussé de sa responsabilité de fournir de l'eau à Kafr 'Aqab, un quartier situé dans les limites municipales de Jérusalem, peuplé de plus de 100 000 personnes, plongé dans une crise hydrique aiguë depuis octobre 2023.

Assaut contre le système de santé

La capacité déjà limitée du système de santé en Cisjordanie a encore été réduite depuis le début de l'offensive. La crise financière du système de santé palestinien s'est aggravée considérablement, en particulier pendant les mois où Israël a retenu les recettes fiscales dues à l'Autorité palestinienne. La situation a été aggravée par la campagne du gouvernement israélien contre l'UNRWA, qui gère 43 centres de soins primaires et un hôpital, et offre une couverture de santé gratuite à environ 895 000 réfugiés, soit un tiers de la population palestinienne en Cisjordanie (pour plus de détails, voir « Assaut sur le statut de réfugié palestinien » dans ce rapport).

Dans le nord de la Cisjordanie, la routine militaire — assassinats et destruction — a inclus des attaques fréquentes contre les hôpitaux et les infrastructures médicales, parfois avec des incursions et des prises de contrôle, des perturbations des activités régulières, ou des blocages d'accès et des refus de soins aux patients dans le besoin. De plus, selon l'Organisation mondiale de la santé, au moins 172 membres du personnel médical en service ont été détenus entre avril et décembre 2024, et 25 patients ont été détenus pendant leur prise en charge. À cause de tout cela, un rapport de Médecins Sans Frontières a indiqué en février 2025 que depuis le 7 octobre 2023, le système de santé de la Cisjordanie est dans « un état d'urgence perpétuelle ».

C. Déplacement forcé

Déplacement forcé — Dans la bande de Gaza

Environ 1,9 million de Palestiniens, soit environ 90 % de la population de Gaza, ont été déplacés de force au moins une fois depuis octobre 2023. La majorité des personnes déplacées sont des réfugiés ou des descendants de réfugiés expulsés de leurs foyers lors de la Nakba de 1948. Au fil de l'offensive, beaucoup sont devenus réfugiés une deuxième, troisième, voire quatrième fois. Le traumatisme collectif et personnel qui façonne la société palestinienne depuis près de quatre-vingts ans est redevenu une réalité vécue.

Voici comment la chercheuse de terrain de B'Tselem, Olfat al-Kurd, l'a exprimé :

« Il y a soixante-quinze ans, mes grands-parents ont été forcés de quitter leur village, Majdal, situé sur la rive occidentale du lac de Tibériade. Ils sont devenus réfugiés dans la bande de Gaza, et ma grand-mère me racontait la douleur d'avoir quitté le village, l'hiver rigoureux qu'ils avaient enduré cette année-là dans une tente partagée avec mon grand-père et ses sœurs. Elle me parlait de son attachement à Majdal, de la vie qu'elle menait et qui n'existait plus. Aujourd'hui, vivant avec ma famille dans une tente en plastique et en tissu dans le sud de Gaza, je ne cesse de penser à elle. Je suis certaine qu'elle n'aurait jamais imaginé que sa petite-fille vivrait elle aussi dans un camp de déplacés. »

Le 13 octobre 2023, l'armée israélienne a émis les premiers ordres d'évacuation massive à l'intention des habitants de Gaza, leur enjoignant de fuir immédiatement le nord vers le sud. Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de choisir où fuir, sans savoir si elles pourraient un jour revenir. À la fin de 2023, l'armée a commencé à établir le **corridor de Netzarim**, une zone tampon traversant Gaza d'est en ouest au sud de la ville de Gaza, coupant effectivement le nord du sud. Au fil de l'offensive, cette zone tampon s'est élargie jusqu'à atteindre 7 km de large à son apogée. Il s'agissait

d'une « zone de mise à mort », tout Palestinien qui s'y trouvait risquait d'être abattu. Cette division visait notamment à contrôler les déplacements vers le sud et à empêcher tout retour vers le nord.

Avec le temps, Israël a ordonné à plusieurs reprises de nouvelles évacuations. En juin 2025, 85 % de la bande de Gaza étaient soit concernés par des ordres d'évacuation militaires, soit placés sous contrôle militaire israélien.

À partir d'octobre 2024, Israël a intensifié sa campagne de destruction de l'environnement urbain et agricole du nord de Gaza et a mis en œuvre une politique de famine délibérée et particulièrement extrême visant à **vider définitivement la région de ses habitants**, comme l'ont explicitement déclaré certains responsables militaires israéliens. Ces opérations ont été menées conformément à un plan élaboré par d'anciens hauts gradés, connu sous le nom de « **Plan des Généraux** ». Bien que jamais officiellement adopté, ce plan a inspiré la conduite des opérations. Les actions d'Israël dans le nord de Gaza ont été qualifiées de tentative de **nettoyage ethnique** par de nombreux experts, dont le secrétaire général de l'ONU. En pratique, dès novembre 2024, quelque 100 000 personnes avaient été déplacées de leurs foyers dans cette zone.

Divers rapports sur l'ampleur des destructions dans la bande de Gaza indiquent que, **en l'absence d'objectifs militaires clairs**, Israël cherche à rendre **permanents** les déplacements « temporaires » de la population. La réorganisation physique de Gaza laisse aussi présager un projet israélien de présence à long terme et **d'établissement futur de colonies**. Des déclarations publiques répétées de responsables israéliens pendant l'offensive, ainsi que des actions militaires concrètes, confirment l'existence de tels projets.

Début 2025, le président américain **Donald Trump** a annoncé son intention de promouvoir l'« absorption » des Gazaouis déplacés dans des pays voisins. Selon plusieurs sources, dont des déclarations du ministre israélien des Finances **Bezael Smotrich**, ce projet s'inspirait en réalité d'une proposition formulée par le gouvernement israélien plusieurs mois auparavant. Le **large soutien de l'opinion publique israélienne** à cette initiative a mis en évidence que le **déplacement ou l'expulsion forcée** est désormais perçu comme une **solution légitime et souhaitable** au « problème palestinien » — à savoir, la simple présence de Palestiniens dans les zones sous contrôle israélien.

Ce soutien politique et public ne s'est pas limité à des intentions. Pendant plusieurs mois, le gouvernement israélien a activement tenté de promouvoir le **transfert de personnes déplacées** vers divers pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Sud. En mars 2025, le cabinet israélien a approuvé la création d'une **Administration des Départs Volontaires**, chargée d'organiser le départ de centaines de milliers de Palestiniens de Gaza. À partir de mai 2025, des responsables israéliens de haut rang ont **explicitement affirmé que le nettoyage ethnique de Gaza était un objectif central de la guerre**, déclarant que la destruction de Gaza et le contrôle de l'aide humanitaire servaient à atteindre ce but.

Dans une procédure judiciaire en cours (juillet 2025), le chef d'état-major **Eyal Zamir** a nié que le transfert forcé soit un objectif de l'opération. Cependant, les déclarations d'autres responsables israéliens racontent une autre réalité. Le Premier ministre **Benjamin Netanyahu** aurait déclaré, lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères et de la défense en mai :

« Nous détruisons de plus en plus de maisons, et les Gazaouis n'ont nulle part où retourner. L'issue inévitable sera leur souhait d'émigrer en dehors de Gaza. »
Il a ajouté que le principal problème était « les pays où ils pourraient émigrer ». Concernant le plan de

distribution de l'aide humanitaire, il a précisé que l'accès aux centres d'aide serait **conditionné à ce que les Gazaouis ne retournent pas dans leurs zones d'origine**. Quelques jours plus tôt, le ministre **Smotrich** déclarait : « Je pense que nous pourrions déclarer la victoire dans quelques mois. Gaza sera totalement détruite, ses civils seront regroupés au sud du corridor de Morag (qui coupe Gaza entre Khan Younès et Rafah), et de là, ils partiront en masse vers des pays tiers. »

Le fait de faire du nettoyage ethnique un objectif officiel de la guerre, en utilisant **la famine**, la **destruction des infrastructures** et des **logements** pour y parvenir, constitue non seulement des crimes graves et des actes génocidaires, mais révèle aussi clairement l'**intention politique et idéologique** des dirigeants israéliens tout au long de cette guerre.

Déplacement forcé — En Cisjordanie

Depuis octobre 2023, les attaques militaires et les violences commises par les colons et les militaires en Cisjordanie ont déplacé des communautés palestiniennes à une échelle jamais vue depuis l'occupation de la Cisjordanie par Israël en 1967. Depuis lors, 38 communautés palestiniennes, comprenant 67 complexes résidentiels, ont été transférées de force en raison des violences, et huit autres, comprenant neuf complexes résidentiels, ont été partiellement déplacées. Au total, 2 409 personnes, dont au moins 1 056 mineurs, ont été déracinées de leurs foyers. En juin 2025, des milliers d'autres personnes vivant dans des dizaines d'autres communautés palestiniennes sont réellement menacées d'expulsion en raison des attaques quotidiennes des colons.

Les communautés palestiniennes de la zone C sont soumises depuis des années à des pressions de la part des autorités israéliennes, qui se sont considérablement intensifiées après octobre 2023. Avec le soutien de l'État, des dizaines d'avant-postes de bergers ont été établis autour de ces communautés dans le but principal de chasser les Palestiniens et de s'emparer d'autant de terres que possible. Les violences perpétrées par les colons de ces avant-postes se sont intensifiées, atteignant un niveau sans précédent pendant l'assaut israélien sur Gaza. Ces violences, qui sont devenues une réalité quotidienne terrifiante pour les Palestiniens, comprennent des agressions physiques graves, des raids de colons dans les communautés et les maisons de jour comme de nuit, des incendies criminels, l'expulsion de bergers des zones de pâturage et d'agriculteurs de leurs champs, le meurtre et le vol de bétail, la destruction de récoltes, le vol d'équipements et d'effets personnels, ainsi que des barrages routiers.

L'opération militaire « Mur de fer », lancée en janvier 2025 et concentrée principalement dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie, a entraîné le déplacement de plus de 40 000 Palestiniens. Alors que l'armée affirmait n'avoir aucune politique officielle d'évacuation de ces zones, des témoignages recueillis par B'Tselem et le journal Haaretz ont décrit des soldats forçant les habitants à partir sous la menace et, parfois, sous la menace d'une arme. De nombreuses familles déplacées ont été contraintes de dormir dans des conditions de surpeuplement dans des centres communautaires ou des salles de réception, dépendant des habitants locaux et des organisations humanitaires pour se nourrir, s'approvisionner en eau et subvenir à leurs besoins essentiels. À l'instar des habitants de Gaza, la plupart des personnes vivant dans les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie sont des réfugiés expulsés lors de la Nakba de 1948 ou leurs descendants. Beaucoup ont décrit cette nouvelle expérience de déplacement comme un réveil de leur propre traumatisme ou de celui de leur famille.

En février 2025, le ministre de la Défense, Israel Katz, [a annoncé](#) que l'armée avait l'intention de rester dans les camps de réfugiés tout au long de l'année à venir et que les habitants ne seraient pas autorisés à y retourner pendant cette période. Depuis janvier 2025, les villes et les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie sont devenus des villes fantômes, désormais occupées uniquement par les forces militaires. En mai 2025, le camp de réfugiés de Jénine, complètement dépeuplé, a été [décrit comme](#) « un grand avant-poste militaire », et des rapports indiquaient que l'armée continuait à démolir des bâtiments dans le camp afin de créer des voies pour les véhicules militaires.

Ce déplacement violent en Cisjordanie, [y compris à Jérusalem-Est](#), est également soutenu officiellement par l'État d'Israël par des moyens juridiques et bureaucratiques. En 2024, la superficie des terres déclarées « terres d'État », les budgets alloués aux colonies, le nombre de permis de construire délivrés pour des logements dans les colonies et le rythme de construction de nouvelles colonies illégales ont tous atteint des [niveaux inégalés depuis plusieurs décennies](#). Entre octobre 2023 et mars 2025, au moins 14 [nouvelles colonies](#) ont été établies sur ou à proximité des ruines de communautés pastorales évacuées. Depuis ces avant-postes, les colons ont poursuivi leurs efforts pour chasser les communautés restantes et procéder au nettoyage ethnique de la population palestinienne de la région.

Par exemple, en mai 2025, la communauté de [Maghayer a-Deir](#), qui comptait 150 personnes, a été expulsée quelques jours seulement après la création d'un nouvel avant-poste à l'intérieur d'une bergerie appartenant à l'un des habitants. Les membres de la communauté, dont les familles avaient été déplacées du désert du Néguev dans les années 1950, ont été contraints de partir et de se disperser dans divers villages voisins.

En juillet 2025, la communauté d'[al-Mu'arrajat](#), qui comptait quelque 36 familles et des centaines de personnes, a été déplacée de force. Il s'agissait de l'une des plus grandes communautés expulsées depuis octobre 2023. La communauté, qui avait subi [des années](#) de violence et de harcèlement incessants de la part des colons, a été déracinée sous la menace après que des colons ont établi un avant-poste à l'intérieur du village. Aujourd'hui, dans cette partie de la vallée du Jourdain, une zone couvrant quelque 150 000 dunams (1 dunam = 0,1 hectare), il ne reste plus qu'une seule communauté : [Ras 'Ein al-'Auja Jahalin](#), qui est désormais complètement exposée à la violence des colons.

Déplacement forcé à l'intérieur d'Israël

En avril 2024, le gouvernement israélien a transféré l'**Autorité d'application des lois foncières** du ministère des Finances au **ministère de la Sécurité nationale**, dirigé par **Itamar Ben Gvir**. Dans les mois suivants, le ministère a annoncé qu'en accord avec la politique du ministre, il y avait eu une **augmentation de 400 % des ordres de démolition** pour des maisons dans le **Néguev**. Selon les données de la police, **3 746 dounams** (1 dounam = 0,1 hectare) de zones bâties ont été démolies en 2024, principalement dans le Néguev — une hausse de **274 % par rapport à 2023**. Deux villages, **Wadi al-Khalil** et **Umm al-Hiran**, ont été pratiquement rasés, et **trois autres quartiers** ont été entièrement effacés de la carte, laissant **plus de 1 000 personnes sans abri**.

En **mai 2025**, Israël a commencé la démolition des **300 maisons** du village non reconnu de **a-Sar**, abritant environ **3 000 habitants**. Certains ont démoli eux-mêmes leur maison pour éviter les amendes imposées en cas de démolition par les autorités. Des dizaines de personnes ont été déplacées vers un centre communautaire et une école, devenus des **camps de fortune pour déplacés**. Israël prévoit de

construire plusieurs localités juives, ou d'étendre celles existantes, sur les ruines de ces villages non reconnus et sur des terres appartenant à d'autres villages du Néguev menacés de démolition.

D. Destruction sociale, politique et culturelle

Destruction sociale, politique et culturelle dans la bande de Gaza

Propagation de l'anarchie

Sous couvert de guerre contre le régime du Hamas, Israël a mené une **offensive sans précédent contre l'ordre civil et social** de la bande de Gaza. Tous les organes chargés du maintien de l'ordre, y compris la police, les commandants et les unités de protection civile, ont été systématiquement visés par les forces israéliennes. En juillet 2024, le **Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH)** déclarait que « l'anarchie se répand » dans la bande de Gaza, provoquant un **effondrement du tissu social**, des conflits pour la survie et la désintégration des communautés.

Des actes de **justice populaire**, des **clashes violents** pour le contrôle du territoire et des ressources, ainsi que la montée en puissance de **gangs armés criminels** ont été signalés. Israël aurait **toléré, voire armé**, ces groupes, certains responsables israéliens évoquant même la possibilité de **leur confier le maintien de l'ordre** à l'avenir.

La cohabitation dans des **camps surpeuplés de déplacés** a contribué à la **dégradation des relations sociales**. Des témoignages parlent de disputes entre familles pour des tentes, de comportements agressifs chez les enfants, ou de jalousie face à l'accès à une aide alimentaire.

Shadi al-Kurd, père de cinq enfants déplacé au quartier a-Rimal de Gaza, raconte :

« Des gangs armés arrivent en voiture, atteignent les camions avant tout le monde, tirent en l'air, effraient les gens et volent de grandes quantités de sacs de farine. [...] C'est le chaos total. Quand j'obtiens un sac, je le porte à pied sur cinq kilomètres. Je tiens un couteau dans ma main au cas où quelqu'un essaierait de me le voler, ce qui est déjà arrivé à beaucoup. »

Destruction de la cellule familiale

L'offensive israélienne a profondément affecté la **structure familiale** à Gaza. Entre octobre 2023 et mars 2025, **environ 14 000 femmes** sont devenues veuves et **environ 40 000 enfants** ont perdu un ou leurs deux parents — une des pires crises d'orphelins de l'histoire moderne. Un rapport de **l'UNICEF** d'avril 2024 indique que **41 % des familles** s'occupent d'enfants qui ne sont pas les leurs.

Hanaa al-Qreinawi, du camp d'al-Bureij, raconte avoir recueilli son neveu **Ousamah**, né en décembre 2023 alors que sa mère Amani (sa sœur) était enceinte après 16 ans d'infertilité. Le père d'Ousamah est mort deux semaines après sa naissance. Six mois plus tard, sa mère a été tuée dans un raid aérien à l'école où elle enseignait. Hanaa témoigne :

« Amani savait qu'elle allait mourir. Elle me disait toujours : "Tu prendras soin de lui." Je lui montre des photos de ses parents pour qu'il sache qui ils étaient. Je ne sais pas pourquoi il doit grandir sans eux. »

Des **milliers de familles** ont été séparées, incapables de se retrouver. **Plus de 11 000 personnes** sont toujours portées disparues, la plupart supposées mortes. Des **milliers d'hommes et de garçons** ont disparu lors d'arrestations militaires. Les familles n'ont souvent aucun moyen de savoir ce qu'ils sont devenus.

Des parents décrivent leur **impuissance** face à la mort de leurs enfants par les bombes, la faim, le froid ou la maladie. En mars 2025, un médecin américain a évoqué une **zone dédiée aux enfants mourants** à l'hôpital Nasser de Khan Younès, où les familles restent auprès d'eux jusqu'à leur dernier souffle.

'**Adnan al-Qassas**, de Bani Suheila, raconte la mort de sa fille '**Aishah**, morte de froid à 23 jours dans un camp de tentes :

« Elle était comme un bloc de glace. [...] On l'a emmenée d'urgence, mais ils n'ont rien pu faire. Elle est morte à cause du froid. C'était notre seule fille. Nous survivons grâce à l'aide alimentaire, mais ce n'est pas suffisant. J'ai peur de perdre un autre enfant. »

Impossibilité de faire le deuil

La **destruction des mosquées, des églises et des cimetières** a rendu très difficile la tenue des prières, funérailles et veillées. En avril 2024, **Euro-Med Human Rights Monitor** a recensé plus de **120 fosses communes**, parfois dans des lieux publics (ronds-points, mosquées, écoles...). Des photos de **corps en décomposition** laissés dans la rue ont été largement diffusées.

Les soldats ont parfois empêché les familles de récupérer les corps ou ont **écrasé des cadavres avec des bulldozers ou des tanks**. Des corps ont été transférés en Israël, puis rendus dans des sacs décomposés, non identifiants. L'identification s'est faite par des dents, des os, ou des vêtements accrochés à des membres sectionnés. Les morts sont souvent enterrés sans pierre tombale, avec des noms écrits à la main sur les linceuls ou les sacs mortuaires.

'**Azizah Qishtah**, 67 ans, de Rafah, raconte comment elle a enterré seule son mari **Ibrahim**, aveugle, après sa mort causée par des éclats d'obus :

« Je l'ai porté sur mon dos. Il n'y avait personne pour m'aider. [...] Il est mort dans mes bras. J'ai trouvé un trou près d'un olivier, je l'ai enveloppé dans un rideau et un sac plastique, et l'ai enterré seule. Deux semaines plus tard, des tirs ont troué la tôle sur sa tombe, sa tête dépassait. Je l'ai remis dans le trou. Je n'avais plus peur, seulement de la douleur. »

Attaque contre l'éducation

En avril 2025, environ **90 % des écoles de la bande de Gaza** avaient été **endommagées** par les bombardements aériens, les tirs d'artillerie, et même des **incendies volontaires et destructions délibérées** commis par les forces israéliennes. De nombreux bâtiments restés debout ont été convertis en **abris pour personnes déplacées internes**, qui sont eux-mêmes devenus à plusieurs reprises **la cible d'attaques**. Ainsi, en juin 2025, **aucun des quelque 658 000 enfants en âge scolaire** à Gaza n'avait **fréquenté une école depuis plus de 18 mois**.

Diverses organisations ont alerté sur les conséquences **sévères et durables** de cette situation sur le développement **émotionnel, intellectuel et social** des enfants, privés de **toute forme de routine**, de **soutien éducatif**, et d'espaces d'**interaction et de jeu** avec leurs pairs. Les rapports estiment que ces

privations auront un **impact profond sur la santé mentale** des enfants, augmentant leur **vulnérabilité à la négligence, à la violence et aux abus**.

La **destruction du système éducatif** de Gaza risque de laisser des **traces durables sur la société palestinienne** pour des générations. Des études montrent que lorsque les enfants sont tenus éloignés de l'école pendant longtemps, non seulement **l'apprentissage s'arrête**, mais il **régresse**. Les experts prévoient que ce **recul dramatique** affectera à long terme les **perspectives d'emploi** des enfants et, plus largement, le **développement humain et économique** de la société.

Entraves à la couverture médiatique

Pendant l'offensive, **Israël a pratiquement interdit l'entrée des journalistes** dans la bande de Gaza pour couvrir la situation. Dans les rares cas où des journalistes étrangers ont pu y accéder, ils ont été **limités à certaines zones, escortés par des militaires israéliens**, et leurs reportages étaient **soumis à censure militaire**.

Parallèlement, **une campagne contre la presse locale** a été menée. Selon le **Comité pour la protection des journalistes (CPJ)**, environ **160 journalistes ont été tués** à Gaza entre octobre 2023 et janvier 2025, **la plupart en service et portant des gilets de presse clairement identifiés**. Il s'agit de **l'offensive la plus meurtrière contre les journalistes** documentée par le CPJ depuis trois décennies.

De nombreuses enquêtes ont montré qu'Israël **visait délibérément et systématiquement les journalistes**, allant jusqu'à les **menacer, arrêter et emprisonner**. Le bilan annuel 2024 de **Reporters sans frontières (RSF)** affirme que :

« Gaza est devenue la région **la plus dangereuse au monde pour les journalistes**, un endroit où le journalisme lui-même est **menacé d'extinction**. »

Destruction du patrimoine historique et religieux

En juin 2024, Israël avait détruit **environ 206 sites archéologiques et historiques** dans la bande de Gaza, y compris des **marchés publics** et **quartiers anciens** vieux de plus de mille ans. Des rapports ont indiqué que des soldats israéliens avaient **pillé des antiquités** dans des sites archéologiques et des musées.

Bibliothèques, musées, archives, théâtres et autres institutions culturelles ont aussi été **détruits**, notamment les **archives centrales de la ville de Gaza**. Les documents historiques conservés, certains remontant à **150 ans**, ont été **brûlés**. Une **commission d'enquête de l'ONU** a conclu que l'incendie avait probablement été **déclenché lors d'une opération militaire israélienne**.

Les **frappes aériennes israéliennes** ont également causé des **dégâts considérables à des mosquées et églises anciennes**, parfois **pendant les prières**. Deux attaques, examinées par la commission d'enquête de l'ONU, ont entraîné la mort de **près de 200 fidèles**. De **graves dégâts** ont été signalés sur la **mosquée al-'Omari**, la plus ancienne de Gaza, et sur une **église grecque orthodoxe du Ve siècle**, parmi les plus anciennes au monde. Une vidéo d'août 2024 montre des **soldats brûlant des exemplaires du Coran** dans une mosquée perquisitionnée.

Destruction sociale, politique et culturelle en Cisjordanie

Attaque contre l'éducation

Au cours des deux dernières années, le droit à l'éducation des enfants et des jeunes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, a été gravement atteint. Dans le nord de la Cisjordanie, près de 12 000 enfants déplacés par les attaques militaires israéliennes sont actuellement hébergés dans des centres pour personnes déplacées, la plupart sans accès à des espaces ou ressources d'apprentissage. Partout en Cisjordanie, les écoles ont réduit l'enseignement en présentiel en raison des restrictions de circulation et des difficultés économiques, ce qui a conduit les élèves à manquer jusqu'à la moitié de l'année scolaire 2024.

Des habitants ont rapporté à B'Tselem que, faute de matériel technologique adéquat, de nombreux enfants ne peuvent pas suivre les cours lors des journées d'enseignement à distance. Lors de ces journées, de nombreux parents sont contraints de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants, ce qui affecte encore davantage leurs moyens de subsistance. Cela est aggravé par la violence des colons et de l'armée, qui comprend des attaques violentes et des actes de vandalisme de la part de colons ciblant des écoles situées en zone C, poussant de nombreux parents à craindre d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, en avril 2025, à la suite de l'adoption de lois ciblant l'UNRWA, des policiers ont pénétré dans six écoles gérées par l'UNRWA à Jérusalem-Est pendant les heures de cours et y ont distribué des ordres de fermeture (voir la section « Attaque contre le statut de réfugié palestinien » dans ce rapport).

Attaque contre le patrimoine historique et les rites religieux

L'offensive généralisée qu'Israël mène contre l'identité et la culture palestiniennes comprend également des attaques contre les pratiques religieuses et les lieux de culte en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Durant les mois de Ramadan de 2024 et 2025, des restrictions collectives ont été imposées à l'entrée des Palestiniens venant d'Israël et de Jérusalem-Est dans la mosquée al-Aqsa. Durant le Ramadan 2024, des policiers israéliens ont été filmés en train d'utiliser une violence extrême contre des jeunes Palestiniens tentant d'accéder à la mosquée pour prier. Des rapports ont également fait état de menaces des autorités israéliennes à l'encontre de religieux musulmans, incluant arrestations et interdictions d'accès au site. Parallèlement, des figures publiques juives étaient régulièrement autorisées à pénétrer dans l'enceinte, à y prier et à inciter, en dépit de l'interdiction officielle par Israël des prières juives sur l'esplanade (à l'exception du Mur occidental).

Les ingérences dans les rituels funéraires et de deuil font également partie du quotidien sous présence militaire violente. Depuis des années, les forces israéliennes en Cisjordanie imposent des restrictions qui retardent le transfert des corps pour les enterrements, limitent le nombre de participants aux funérailles et attaquent des civils pendant celles-ci. L'armée a également saisi des corps de Palestiniens, parfois pour les utiliser comme monnaie d'échange. Depuis octobre 2023, B'Tselem a enquêté sur de nombreux cas où des soldats israéliens ont empêché l'inhumation de corps, saisi les dépouilles de Palestiniens, y compris d'enfants, et refusé aux familles l'accès aux corps de leurs proches. Ces incidents se sont souvent produits dans le cadre des fréquents raids militaires dans les camps de réfugiés et les villes du nord de la Cisjordanie. D'autres cas incluent des restrictions à la participation aux funérailles, voire des tirs lors de rassemblements de condoléances. Selon les données fournies à B'Tselem par le Centre d'assistance juridique et des droits humains de Jérusalem (JLAC), à la mi-juillet 2025, Israël

détenait les corps de 316 Palestiniens originaires de la bande de Gaza, de Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et d'Israël, dont 28 mineurs.

Destruction sociale, politique et culturelle à l'intérieur d'Israël

Censure et répression

Tout au long des mois d'offensive israélienne sur Gaza, toute expression de solidarité avec les habitants de Gaza ou de critique de la politique meurtrière d'Israël a été considérée comme un acte de trahison et a entraîné de lourdes conséquences, voire a été tout simplement interdite. Par exemple, la police a imposé une interdiction générale des manifestations et rassemblements palestiniens, qu'ils soient organisés en opposition aux actions d'Israël à Gaza ou qu'ils aient d'autres objectifs mais incluaient des expressions de l'identité palestinienne. Une vague d'arrestations, amorcée en octobre 2023, a balayé tous les domaines de la vie publique. Des figures culturelles palestiniennes, des éducateurs, des universitaires et des militants ont été arrêtés et interrogés, principalement pour avoir exprimé leur solidarité avec Gaza, arboré des symboles palestiniens ou publié du contenu religieux, notamment sur les réseaux sociaux.

Sous la direction du ministre chargé de la police, Itamar Ben Gvir, la violence policière et la répression se sont intensifiées, y compris contre des citoyens israéliens juifs appelant à la fin de la guerre et même contre les familles d'otages israéliens détenus à Gaza qui réclamaient un accord pour leur libération. Dans les établissements d'enseignement supérieur en Israël, la liberté d'expression et la sécurité personnelle des étudiants et professeurs palestiniens ont été gravement compromises : ils ont été victimes de harcèlement, de suspensions et de licenciements à une échelle sans précédent en raison de telles prises de position. L'offensive contre la culture palestinienne à l'intérieur de la Ligne verte s'est également intensifiée, avec l'arrestation de figures culturelles palestiniennes et l'interdiction d'œuvres artistiques palestiniennes, souvent sur ordre direct du ministre de la Culture.

Sur le plan législatif, des propositions d'amendements à la Loi antiterroriste — adoptées en première lecture à la Knesset en 2024 — visaient à inscrire l'incitation à la haine comme un outil permettant au gouvernement israélien de faire taire les voix critiques. Un projet de loi adopté en lecture préliminaire en octobre 2024 visait à réduire, voire éliminer, la représentation des citoyens palestiniens d'Israël à la Knesset.

La procédure de révocation du député Ayman Odeh en juin 2025 a marqué une nouvelle étape dans la délégitimation et la répression du public palestinien en Israël et de ses représentants. Cette tentative de destitution faisait suite à des déclarations d'Odeh en faveur d'un accord entre Israël et le Hamas, incluant la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens. Bien que l'accord ait été approuvé par le gouvernement lui-même, des députés de la coalition comme de l'opposition ont utilisé le soutien d'Odeh à la libération des prisonniers palestiniens pour le présenter comme un sympathisant terroriste et justifier sa révocation.

Criminalité

Les tentatives de fragmentation et d'affaiblissement de la société palestinienne à l'intérieur d'Israël incluent également le désengagement systématique et délibéré dans la lutte contre le crime organisé, qui ronge la communauté de l'intérieur. Dans une enquête menée en 2024 par l'Institut israélien de la démocratie, environ deux tiers des répondants palestiniens déclaraient ressentir une faible sécurité

personnelle. Cette précarité a engendré un climat de peur et de méfiance généralisée, sapant gravement la cohésion communautaire.

L'abandon des citoyens palestiniens d'Israël aux mains des gangs criminels résulte de décennies de discrimination et de négligence de la part de l'État israélien. Depuis qu'Itamar Ben Gvir a été nommé ministre de la Sécurité nationale, cette négligence est devenue une politique officielle, ayant déjà coûté de nombreuses vies (voir la section « Meurtres et atteintes graves à l'intégrité physique et mentale à l'intérieur d'Israël » dans ce rapport). Avant même octobre 2023, Ben Gvir avait annulé une campagne visant à lutter contre la criminalité dans les communautés arabes et suspendu le financement du plan national de lutte contre le crime et la violence. Des rapports indiquent également qu'au cours de son mandat, la coopération entre les différents ministères sur la prévention du crime dans ces communautés a été interrompue.

Cette situation s'est aggravée par le fait que les financements publics alloués au développement des villes palestiniennes en Israël — censés notamment contribuer à endiguer la crise criminelle — ont été parmi les premiers à être annulés ou fortement réduits pour financer l'offensive israélienne sur Gaza après le 7 octobre. Ces coupes budgétaires ont été trois fois plus importantes que celles opérées dans les autres domaines de financement public.

Les enfants et les jeunes figurent parmi les plus durement touchés par cet abandon. Selon le Bureau de lutte contre la violence et la criminalité dans la société arabe, des centaines d'enfants ont été orphelins au cours des deux dernières années à cause de la violence liée au crime organisé. Ces enfants présentent des taux élevés d'anxiété, de traumatismes et de troubles du fonctionnement quotidien. En raison du manque de services dans la société arabe, ils peinent à recevoir un accompagnement psychosocial adapté et sont exposés à un risque accru de basculer eux-mêmes dans la criminalité.

De plus, le rapport du Bureau pour l'année 2024 indique que tous les enfants et adolescents des communautés arabes sont désormais exposés de façon régulière à des activités criminelles dans leur environnement immédiat. Dans une autre publication, il est précisé que les criminels exercent une forte pression sur leurs pairs pour recruter des jeunes. Des parents ont déclaré craindre de laisser leurs enfants marcher dans la rue, même en pleine journée, et des enfants ont confié avoir peur d'aller à l'école, un espace profondément affecté par cette réalité omniprésente de la criminalité.

E. Le système carcéral comme réseau de camps de torture

Depuis des décennies, Israël a emprisonné des centaines de milliers de Palestiniens, y compris de nombreux membres de la société civile et des dirigeants politiques dans diverses régions. Ce projet d'incarcération a été conçu pour dissuader toute implication politique et adresser un message clair aux militants : toute tentative de résistance à l'oppression israélienne peut être sanctionnée par une détention sans procès, une répression violente, voire de graves tortures.

La transformation du système pénitentiaire israélien en un mécanisme visant en grande partie à l'abus systématique des détenus palestiniens a commencé avant le 7 octobre, portée par les politiques racistes et violentes du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, qui s'est publiquement vanté d'avoir dégradé les conditions de détention des prisonniers palestiniens. Depuis octobre 2023, la déshumanisation croissante des Palestiniens dans le discours public israélien, conjuguée à la complicité du système judiciaire censé protéger les droits des détenus, a permis la mise en œuvre complète de ces politiques.

À l'abri des regards, sous couvert de l'offensive contre Gaza, les prisons israéliennes sont devenues des lieux où la violence étatique s'exprime de la manière la plus brutale. Depuis octobre 2023, des milliers de Palestiniens originaires de Gaza, de Cisjordanie et même de l'intérieur d'Israël ont été arrêtés et emprisonnés, s'ajoutant aux milliers déjà incarcérés. Parallèlement, le système pénitentiaire israélien a été fondamentalement transformé, convertissant ses prisons et centres de détention en un réseau de **camps de torture** pour les détenus palestiniens. Des violences régulières, sévères et arbitraires ; des abus sexuels ; des humiliations et des dégradations ; la privation délibérée de nourriture ; des conditions d'hygiène forcées et dégradantes ; la privation de sommeil ; et le refus de soins médicaux sont devenus des pratiques **systemiques et institutionnalisées**. En conséquence, **plus de 73 prisonniers sont morts en détention israélienne à ce jour**, dont au moins un mineur. Selon les chiffres disponibles auprès de B'Tselem, environ 48 étaient originaires de la bande de Gaza, 22 de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, et 3 étaient des citoyens israéliens.

Cette transformation ne concerne pas uniquement le Service pénitentiaire israélien, placé sous l'autorité de Ben Gvir, mais aussi des installations de détention militaires établies au début de la guerre pour incarcérer les personnes arrêtées pendant l'offensive sur Gaza. Les détenus dans ces installations – en grande majorité arrêtés arbitrairement sans procédure légale, y compris des blessés nécessitant des soins urgents – ont été soumis à des conditions **inhumaines** sans quasiment aucune surveillance.

*« J'ai vu des gens arriver blessés depuis la bande de Gaza, puis être affamés pendant des semaines sans soins médicaux », a déclaré un soldat israélien ayant servi dans le camp de torture de **Sde Teiman**. « Je les ai vus uriner et déféquer sur eux-mêmes parce qu'on ne les autorisait pas à aller aux toilettes. Je peux encore sentir cette odeur. Beaucoup d'entre eux n'étaient même pas membres de la Nukbba (la force commando du Hamas ayant dirigé l'attaque du 7 octobre), mais de simples civils palestiniens arrêtés pour enquête, puis relâchés après avoir subi d'atroces violences, lorsqu'il s'est avéré qu'ils étaient innocents. Ce n'est pas étonnant que des gens soient morts là-bas. Ce qui est étonnant, c'est que certains aient survécu. »*

Pendant toute l'offensive israélienne, plusieurs enquêtes journalistiques ont révélé des **abus graves** commis par des soldats israéliens contre des détenus dans ces camps militaires. L'un des cas les plus effroyables a impliqué le **viol d'un détenu menotté par plusieurs soldats**. Malgré la gravité de ces actes, les soldats soupçonnés d'avoir commis cette agression ont bénéficié d'un **large soutien public**, y compris de la part de membres de la Knesset.

En octobre 2024, **Adham Abu Naser**, un père de 33 ans avec trois enfants, a été arrêté à un poste de contrôle militaire à Jabaliya, alors que lui et sa famille cherchaient un abri après avoir été déplacés pour la cinquième fois :

« Les soldats m'ont appelé et m'ont ordonné de me déshabiller devant ma femme et mes enfants. C'était un moment profondément humiliant. Ma fille Ahlam s'est précipitée vers moi alors que je retirais mes vêtements et s'est accrochée à moi. Un soldat m'a dit d'appeler ma femme pour l'emmener, sinon ils nous arrêteraient tous les deux. Ma femme est venue chercher Ahlam, qui pleurait en criant : "Je veux mon papa ! Je veux mon papa !". Tout le monde autour de nous pleurait. [...]

[Dans une salle du checkpoint de Jabaliya], les soldats nous ont tous attaqués à coups de matraques. Je criais de douleur à cause des coups et des menottes serrées. Chaque fois que je levais les bras pour me protéger, les liens en plastique s'enfonçaient davantage dans ma peau. Ils nous ont aspergés d'eau froide, nous ont insultés et traités de tous les noms : "Pédé, Nukbba, merde, ordure... on va t'envoyer en enfer." »

Pendant plusieurs semaines, Abu Naser a subi de graves abus, y compris au centre de détention de **Sde Teiman**, où il a été interrogé à plusieurs reprises au sujet de l'emplacement des otages israéliens :

*« Le premier jour [à Sde Teiman], j'ai découvert qu'il y avait une unité appelée **Qam'ah** (« répression »). Ils venaient et lançaient des grenades lacrymogènes dans la baraque. Certains détenus perdaient connaissance, d'autres saignaient du nez et de la bouche à cause des gaz. [...] Ces unités venaient plus d'une fois par jour. Les soldats de l'occupation faisaient irruption dans la baraque et nous frappaient violemment à coups de matraque sur tout le corps. Puis ils nous fouillaient un à un, nous jetaient au sol, nous piétinaient avec leurs bottes militaires et nous frappaient avec leurs casques. »*

L'expérience de l'incarcération laisse de **profondes séquelles physiques et psychologiques** aux détenus palestiniens, même après leur libération. Beaucoup souffrent encore de douleurs chroniques et de troubles mentaux résultant des abus, affectant leur vie quotidienne, leurs études pour les plus jeunes, leur emploi et leur vie familiale pour les adultes.

Le cycle de souffrance et son impact psychologique s'étendent **bien au-delà des détenus eux-mêmes**. Leurs familles, souvent privées de toute information ou contact pendant de longs mois, ont également payé un prix lourd. De nombreux enfants se sont retrouvés sans père ni mère. Des femmes et des hommes ont dû élever leurs enfants seuls. Des enfants ont été arrachés à leurs parents. Les familles ont dû épuiser leurs économies et s'endetter pour payer des frais juridiques, tandis que des adolescents ont perdu des amis proches, sans comprendre pourquoi.

F. Attaque contre le statut de réfugié palestinien

Après des décennies de déplacements et de vie dans des camps de réfugiés depuis la Nakba de 1948, le **statut de réfugié** est devenu un **pilier fondateur** de la société palestinienne et un **élément central de son identité collective**, dans les territoires sous contrôle israélien comme au-delà. Depuis sa création, Israël s'efforce de nier l'existence même du statut de réfugié palestinien et de rejeter les droits et protections accordés aux populations réfugiées par le droit international, en premier lieu **le droit au retour**.

Ce contexte donne une dimension supplémentaire à la portée de l'**offensive meurtrière contre la bande de Gaza**, où environ **les deux tiers de la population sont des réfugiés de la Nakba et leurs descendants**, ainsi qu'à la **destruction des camps de réfugiés** dans le nord de la Cisjordanie. Ce qu'Israël présente comme des « nids de frelons » et perçoit comme des menaces sécuritaires sont en réalité des **institutions fondamentales** qui incarnent le **refuge et la mémoire** pour le peuple palestinien.

L'exemple le plus visible de l'attaque d'Israël contre les réfugiés palestiniens est la **campagne contre l'UNRWA** (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine). Créée par une résolution de l'ONU en 1950, l'agence fournit une aide humanitaire, des services éducatifs, de santé, de formation professionnelle et plus encore. Elle est, depuis des décennies, **l'organisme principal de soutien aux réfugiés palestiniens**. Avant l'offensive israélienne, l'UNRWA exploitait 284 écoles à Gaza, accueillant environ 290 000 élèves, et 96 écoles en Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, accueillant environ 46 000 élèves. L'agence gérait également 22 cliniques médicales à Gaza et 44 centres de santé en Cisjordanie, dont un hôpital. Au total, **l'UNRWA fournissait des services à environ 1,7 million de personnes dans la bande de Gaza** (soit 80 % de la population) et à environ 900 000 en Cisjordanie. Elle employait environ **30 000 personnes** dans les deux régions.

Depuis octobre 2023, Israël a intensifié ses efforts pour **faire interdire l'UNRWA**, invoquant des **liens présumés entre des employés de l'agence et le Hamas**. Cette campagne a abouti en janvier 2025 à l'adoption d'une **loi interdisant les activités de l'UNRWA sur le territoire israélien**.

Depuis le début de l'offensive sur Gaza, les **écoles de l'UNRWA ont servi d'abris** pour des centaines de milliers de déplacés internes, tandis que les **cliniques de l'agence ont prodigué les premiers soins** à d'innombrables blessés, atténuant la pression sur un système de santé en plein effondrement. Le personnel de l'UNRWA a également joué un rôle central dans **la distribution de l'aide humanitaire**, la fourniture d'eau potable, le **soutien psychosocial** à la population de Gaza, et bien plus encore.

Israël a saisi cette crise pour **justifier une offensive virulente contre l'UNRWA**, en alléguant une collaboration avec le Hamas lors de l'attaque du 7 octobre. Le chef de l'agence a nié toute implication, décrivant d'éventuelles interactions avec le Hamas comme « **minimales et techniques** », **dues au contrôle de facto du Hamas sur Gaza**. Neuf employés de l'UNRWA (sur environ 30 000) ont été licenciés à la suite d'une enquête de l'ONU qui a conclu qu'ils auraient pu être impliqués dans les événements du 7 octobre.

Cette attaque contre l'UNRWA aura des **conséquences dévastatrices** sur de nombreux aspects de la vie palestinienne. Il est encore trop tôt pour en mesurer toutes les répercussions humanitaires. Mais au-delà des atteintes concrètes à ses activités et de la perte d'un soutien matériel crucial pour les réfugiés palestiniens, c'est également **la visibilité et la reconnaissance du statut de réfugié palestinien** qui sont mises en danger. Or ce statut constitue un **élément fondamental de l'identité collective palestinienne**.

G. Incitation au génocide et déshumanisation depuis octobre 2023

La déshumanisation et l'incitation sont des composantes inhérentes au glissement d'un régime vers la commission d'un génocide. Elles servent d'outils clés dans le processus par lequel les victimes sont placées en dehors de ce que la sociologue Helen Fein a appelé l'« univers d'obligation » des auteurs. Dans tous les cas connus de génocide moderne, les régimes responsables ont systématiquement eu recours à ces deux mécanismes pour générer une motivation à l'action violente et lui fournir une justification morale, sociale et politique.

La déshumanisation est le processus par lequel les membres du groupe victime sont dépouillés de leurs caractéristiques humaines, présentés comme intrinsèquement immoraux ou dangereux, et considérés comme collectivement responsables de tout acte négatif commis par des individus ou des organisations de leur groupe. Ainsi, les victimes en viennent à être perçues comme des personnes auxquelles les normes morales ne s'appliquent pas, ou comme des gens qui « ont mérité leur sort ». Cette perception permet à une société d'exercer de la violence sur elles sans remettre en cause son propre sens de la moralité.

La déshumanisation coïncide souvent avec l'incitation, qui vise à mobiliser le public à commettre, ou à consentir passivement, à la violence contre un groupe particulier. L'incitation est souvent véhiculée

par la diffusion d'informations mensongères, la distorsion des faits, ou la manipulation émotionnelle, notamment par la propagation de la peur.

Sur le plan du droit international, « l'incitation directe et publique à commettre le génocide » constitue un crime en soi selon la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948, article 3(c)). Le droit pénal israélien traite également cette question, avec notamment une interdiction de « publication dans l'intention d'inciter au racisme » (article 144B(a) du Code pénal), une interdiction d'« incitation à la violence ou au terrorisme contre un groupe ou une partie de groupe » (article 144D2(a)), ainsi que l'article 3(2) de la Loi sur le crime de génocide (Prévention et répression), 5710-1950.

En Israël, le processus de déshumanisation des Palestiniens, en particulier ceux de la bande de Gaza, et leur présentation comme une « menace sécuritaire », dure depuis des décennies, facilité par le maintien d'une séparation quasi totale entre les communautés juives et palestiniennes dans toutes les zones sous contrôle israélien. Dans ce contexte, l'attaque du 7 octobre et son effet sur les Israéliens ont créé un terrain fertile à l'intensification d'un discours niant l'humanité des Palestiniens de Gaza, tout en rejetant et ignorant toute obligation morale ou juridique envers eux.

Depuis octobre 2023, ce sont les dirigeants politiques israéliens qui ont dirigé le processus de déshumanisation et d'incitation au génocide. Une liste partielle des déclarations génocidaires faites par de hauts responsables israéliens, des journalistes et d'autres personnalités publiques s'étend sur des dizaines de pages dans la requête déposée par l'Afrique du Sud auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), illustrant l'ampleur terrifiante de ce phénomène. Les plus hauts décideurs israéliens ont participé à ce discours qui dépouille les Palestiniens de leur humanité et les dépeint comme des « animaux » ne devant pas être traités comme des êtres humains.

Par exemple, le 9 octobre 2023, le ministre de la Défense Yoav Gallant a déclaré : **« Un siège complet sur la ville de Gaza. Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas de carburant. Tout est fermé. Nous combattons des animaux humains, et nous agissons en conséquence. »**

Lorsque l'armée israélienne a lancé son invasion terrestre de la bande de Gaza, le Premier ministre Benjamin Netanyahu s'est adressé aux soldats israéliens en disant : **« Souvenez-vous de ce qu'Amalek vous a fait »**, une référence au récit biblique dans lequel Dieu ordonne aux Israélites d'anéantir entièrement le peuple amalécite. Dans le contexte culturel israélien, cette déclaration est clairement comprise comme un appel à la destruction totale des Palestiniens.

Le général de division Ghassan Alian, chef du COGAT (Coordination des activités gouvernementales dans les territoires), s'est adressé aux habitants de Gaza en arabe : **« Les animaux humains doivent être traités comme tels. [...] Vous avez voulu l'enfer, vous aurez l'enfer. »**

Cette rhétorique ne se limite pas aux politiciens et figures publiques affiliés à la droite israélienne. Pendant toute la durée de l'offensive, de nombreuses personnalités du centre et du centre-gauche politique ont également participé à l'incitation. Benny Gantz a exprimé son soutien à l'expulsion des habitants de Gaza, et d'autres ont relayé l'idée selon laquelle **« il n'y a pas de civils non impliqués dans la bande de Gaza »**, tout en appelant à un renforcement du blocus et des restrictions sur l'aide humanitaire.

Les médias israéliens ont joué un rôle significatif dans le processus de déshumanisation, notamment en présentant l'ensemble de la population de Gaza comme complice des atrocités commises contre les civils israéliens le 7 octobre, ou comme soutenant ces actes. Pendant des semaines et des mois après le 7 octobre, les Israéliens ont été inlassablement exposés à des images de civils de Gaza participant à l'attaque ou à l'enlèvement de civils israéliens, ou exprimant leur soutien au Hamas. Les médias israéliens ont fréquemment publié des sondages indiquant un fort soutien populaire palestinien à l'attaque du Hamas, souvent sans mentionner que la grande majorité des Palestiniens n'avaient pas eu accès aux images des atrocités ni cru que le Hamas les avait réellement commises.

Tout cela a contribué à ancrer l'image des Palestiniens de Gaza comme des barbares, des « animaux humains », sanguinaires et « nazis », un processus devenu progressivement la norme dans le discours politique, médiatique et public israélien.

La déshumanisation et la responsabilisation collective de l'ensemble de la population de Gaza pour les crimes du 7 octobre ont fourni une justification morale et une légitimité sociale pour s'en prendre aux civils de la bande de Gaza. Dans les médias traditionnels, la culture populaire et les conversations quotidiennes, s'est imposée l'idée que presque toute forme de violence contre les Gazaouis était acceptable dans l'objectif de vaincre le Hamas et de libérer les otages israéliens. Les sondages publiés au fil des mois de l'assaut ont illustré la normalisation complète de ce point de vue au sein de la société israélienne. Par exemple, plusieurs enquêtes ont montré qu'une majorité d'Israéliens étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « **il n'y a pas d'innocents à Gaza** », qu'ils s'opposaient au transfert d'aide humanitaire, et soutenaient l'idée d'un transfert forcé des habitants de Gaza.

En outre, des discours génocidaires et des appels aux massacres, aux déplacements et au nettoyage ethnique sont, encore aujourd'hui, émis quotidiennement dans les médias israéliens. En tête de ce discours figure la chaîne Channel 14, accompagnée de journalistes populaires comme Amit Segal, qui a appelé à « effacer la mémoire d'Amalek », ou Almog Boker, qui a affirmé qu'« **il n'y a pas de non-impliqués à Gaza** ».

À l'exception de *Haaretz*, aucun grand média israélien n'a couvert de manière régulière l'ampleur des pertes civiles dans la bande de Gaza. Lorsque le nombre de morts était mentionné, il se basait généralement sur les informations fournies par l'armée israélienne, qui qualifie systématiquement la majorité des victimes palestiniennes de « terroristes ». Par exemple, le 18 mars 2025, jour où Israël a rompu l'accord de cessez-le-feu avec le Hamas et tué 404 Palestiniens, majoritairement des femmes et des enfants, la chaîne Channel 12 a rapporté : « **Environ 400 combattants tués.** »

À bien des égards, les médias israéliens ont facilité l'aveuglement du public face aux crimes commis dans la bande de Gaza. Seule une fraction des conséquences horribles de l'assaut a été rapportée, et la violence contre les Palestiniens dans d'autres régions a été à peine couverte. Plutôt que de rendre compte de la réalité sur le terrain, les médias israéliens ont souvent amplifié sans critique la propagande du gouvernement et de l'armée concernant la prétendue moralité et légalité de la guerre, et les soi-disant faibles taux de victimes civiles comparés à d'autres conflits. Ces affirmations ont été régulièrement démenties par des experts internationaux, des institutions de l'ONU et des organisations de défense des droits humains.

De même, les médias ont nié de façon répétée les témoignages et les rapports faisant état de la famine à Gaza et de la responsabilité d'Israël dans cette situation. Une affirmation courante dans le discours public est qu'Israël a permis l'entrée de suffisamment d'aide humanitaire à Gaza, et que toute pénurie serait uniquement le fait du Hamas qui volerait l'aide. Cette affirmation a également été réfutée au

cours de l'offensive, notamment par le chef de l'OCHA. Dans un cycle pervers, une large partie du public juif-israélien a exprimé le souhait de ne pas voir ou entendre parler des souffrances des Palestiniens, et les médias ont réagi en conséquence, renforçant les justifications de cette cécité. Par exemple, une enquête du Chord Center a révélé que **64 %** du public israélien jugeait suffisante la couverture médiatique de la situation des civils à Gaza, et estimait qu'il n'était pas nécessaire d'en faire davantage.

Des preuves concrètes montrant comment la déshumanisation et l'incitation ont façonné la conduite militaire peuvent être trouvées dans les propos de nombreux commandants, y compris parmi les plus hauts gradés, ainsi que dans les déclarations de soldats sur le terrain. Le général de brigade Yehuda Vach, commandant de la division 252 opérant dans le corridor de Netzarim, a transformé l'idée selon laquelle « il n'y a pas d'innocents à Gaza » en une doctrine opérationnelle. Sous son commandement, le corridor a été désigné comme une vaste zone de tir à vue, et toute personne y pénétrant — y compris des enfants — était abattue. Les civils tués dans cette zone étaient systématiquement classés comme des « terroristes ». Le général de brigade Dado Bar Kalifa, commandant de la division 36, a écrit dans une lettre adressée à ses troupes à la fin octobre 2023 : « La nature barbare et meurtrière de l'ennemi a été révélée aux yeux de tous, en Israël et dans le monde. Leur véritable visage est apparu. [...] Nous écraserons chaque lieu maudit d'où il est sorti. Nous l'anéantirons et effacerons sa mémoire. Nous le traquerons dans les maisons, dans les rues, dans les tunnels, et nous ne reviendrons pas tant qu'il ne sera pas détruit. »

Les réseaux sociaux ont été inondés de déclarations génocidaires, comme le documente la plainte de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ), ainsi que des publications de journalistes et d'organisations diverses. D'innombrables vidéos ont circulé, montrant des soldats israéliens documentant fièrement les destructions infligées à Gaza ou humiliant ses habitants de diverses manières.

Bien que les campagnes de déshumanisation et d'incitation ciblent principalement les habitants de la bande de Gaza, les Palestiniens de Cisjordanie et d'Israël ont également été fréquemment décrits, dans le discours public et par les décideurs, comme une population ennemie assoiffée de sang. Dès les premières semaines qui ont suivi le 7 octobre, les responsables publics ont clairement indiqué que la guerre menée par Israël ne se limitait pas à Gaza, mais visait l'ensemble des Palestiniens vivant sous domination israélienne. Fin novembre 2023, en réponse à un sondage indiquant un soutien à l'attaque du Hamas parmi les Palestiniens de Cisjordanie, le ministre Bezalel Smotrich a déclaré : « Il y a deux millions de nazis en Cisjordanie », ajoutant ensuite que « Funduq, Naplouse et Jénine doivent ressembler à Jabalia. » Le ministre de la Défense, Israël Katz, a lui aussi affirmé clairement qu'Israël agirait, si nécessaire, en Cisjordanie comme il le faisait dans la bande de Gaza. Dans un sondage mené auprès de la population israélienne, 82 % des personnes interrogées se disaient favorables au transfert forcé des habitants de Gaza, et 56 % soutenaient le transfert forcé des citoyens palestiniens d'Israël également.

La même incitation déchaînée a aussi visé les milliers de Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes depuis octobre 2023, la grande majorité sans inculpation ni procès. Ces détenus, y compris ceux arrêtés lors de rafles massives à Gaza sans soupçon concret, ont été systématiquement décrits dans le discours public israélien comme des membres de la force Nukhba. Reflétant à la fois le sentiment public dominant et les politiques racistes et violentes du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir — dont le bureau supervise également le système carcéral israélien — ces détenus ont

été considérés, et continuent d'être traités, comme de la « vermine » ne méritant pas les conditions les plus élémentaires.

L'ampleur des crimes commis au cours des 20 derniers mois par le régime israélien contre les Palestiniens dans la bande de Gaza a été rendue possible, en partie, par la profonde distorsion morale et cognitive qui a pris racine au sein de la société israélienne. Le dépouillement systématique des Palestiniens de leur humanité — qu'ils soient habitants de Gaza, de la Cisjordanie, prisonniers ou citoyens palestiniens d'Israël — a conduit à une réalité où le génocide et la destruction de la société palestinienne sont présentés non seulement comme légitimes, mais comme une nécessité sécuritaire et morale.

5. LE GÉNOCIDE COMME PROCESSUS

Le génocide est généralement le résultat d'un développement progressif, parfois sur de nombreuses années, de conditions qui préparent le terrain pour qu'un régime répressif et discriminatoire devienne génocidaire : c'est-à-dire qu'il agisse avec l'intention délibérée de détruire un groupe distinct. Ce processus passe habituellement par plusieurs étapes, telles que la privation de droits du groupe ciblé, la déshumanisation le représentant comme une menace à éliminer, la normalisation de la violence à son endroit dans les discours publics, politiques et juridiques, puis le recours à la violence physique directe. Toutefois, ces conditions peuvent persister durant de longues années sans mener à des atrocités de masse, y compris au génocide. Il est plus fréquent qu'un événement déclencheur, ou une série d'événements, pousse le régime à transformer sa violence contre le groupe en une politique de destruction systématique et à grande échelle. Un tel catalyseur peut être une attaque violente qui génère ou renforce un sentiment de menace existentielle chez le groupe qui deviendra le bourreau. Dans de nombreux cas, la politique de destruction est présentée comme nécessaire pour maintenir ou rétablir la sécurité du groupe auteur.

Cette section examine les processus politiques et sociaux à long terme qui ont généré les conditions préalables au génocide israélien dans la bande de Gaza ; les événements du 7 octobre 2023 comme catalyseur d'un basculement profond de la société et de la politique israéliennes ; et le climat public et politique en Israël qui a favorisé la mise en œuvre du génocide. Il est important de souligner que les conditions et les circonstances décrites ici existent également dans d'autres régions où les Palestiniens vivent sous contrôle israélien, rendant très réel le danger que le régime sombre dans la commission d'un génocide au-delà de Gaza.

A. Les fondements du régime (1948–2023)

Depuis sa création, le régime israélien a posé les bases juridiques, sociales et politiques reconnues dans l'histoire et la recherche comme des conditions préalables au génocide (lorsqu'elles sont combinées à d'autres facteurs, comme vu ci-dessous). Cette section se concentre sur trois caractéristiques du régime israélien ayant préparé le terrain pour une politique de destruction de la société palestinienne et de commission d'un génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza : le régime d'apartheid, comprenant la séparation, l'ingénierie démographique et le nettoyage ethnique ; la déshumanisation et la conceptualisation des Palestiniens comme une menace existentielle pour les Israéliens ; et l'usage systémique et institutionnalisé de la violence contre les Palestiniens, exercé en toute impunité de facto pour les auteurs.

Le régime d'apartheid israélien — ingénierie démographique, nettoyage ethnique et séparation

Dès les débuts de l'État israélien, la relation entre Juifs et Palestiniens a été marquée par des dynamiques de colonisation de peuplement, incluant une implantation à grande échelle accompagnée de déplacements et de dépossession, d'ingénierie démographique, de nettoyage ethnique et de l'imposition d'un régime militaire aux Palestiniens. Il convient de noter que les pratiques de colonisation de peuplement ne contredisent pas les aspects nationaux du mouvement sioniste, tels que le lien historique du peuple juif à la Terre d'Israël, la présence continue de communautés juives dans la région depuis

des millénaires, et les persécutions antisémites, notamment le génocide des Juifs en Europe. Le terme de « colonisation de peuplement » désigne un projet colonial dans lequel une population immigrée organisée s'installe sur une terre déjà habitée par une population autochtone, avec l'objectif de la remplacer. La présence des autochtones est perçue comme un problème national et démographique à résoudre, parfois par des moyens violents, notamment lorsque ce groupe résiste à la dépossession. Cela mène souvent à des massacres généralisés et systématiques, jusqu'à l'annihilation partielle ou totale du groupe autochtone. Comme cette lutte pour la terre tend à aboutir à l'anéantissement du groupe autochtone, de nombreux chercheurs considèrent que la colonisation de peuplement comporte un risque particulièrement élevé de dériver vers le génocide. Des exemples connus de colonisation de peuplement incluent l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Canada, la Namibie et l'Afrique du Sud.

Le régime établi après la fondation de l'État d'Israël a institutionnalisé la suprématie juive et appliqué de manière constante des schémas de contrôle violent, de discrimination et de séparation à l'encontre des Palestiniens. Cette conduite systémique constitue un apartheid — un terme désignant un régime institutionnalisé dans lequel des lois, structures et pratiques sont utilisées pour maintenir la domination d'un groupe sur un autre dans l'ensemble des territoires qu'il contrôle, souvent en présentant cette suprématie comme une nécessité morale ou existentielle. Dans le cadre du régime d'apartheid israélien, les violences meurtrières infligées à la bande de Gaza, le régime militaire violent imposé à des millions de civils en Cisjordanie, et la discrimination institutionnalisée contre les citoyens palestiniens d'Israël, sont désormais perçus par de nombreux Israéliens comme naturels, voire inévitables.

Séparation

Au fil des ans, Israël a mis en place un système de séparation juridique et physique entre les espaces juifs et palestiniens, ainsi qu'entre les communautés palestiniennes dans différentes zones. Jérusalem-Est a été annexée à Israël et coupée de la Cisjordanie ; les communautés palestiniennes de Cisjordanie ont été coupées les unes des autres par des restrictions sévères imposées par Israël sur les déplacements entre elles ; et le bouclage de la bande de Gaza sur tous les côtés s'est renforcé. Avec l'arrivée au pouvoir du Hamas en 2007, l'isolement physique, économique et juridique de Gaza est devenu presque total, principalement en raison du [blocus](#) imposé par Israël.

L'isolement de Gaza trouve son origine dans la perception qu'a Israël de la bande de Gaza comme un espace particulièrement menaçant, en partie parce que [les deux tiers](#) de sa population sont des réfugiés expulsés lors de la Nakba de 1948 et leurs descendants. Les camps de réfugiés palestiniens, à Gaza et ailleurs, sont connus dans le [jargon](#) israélien sous le nom de « nids de frelons », lieux de terrorisme et de résistance palestinienne à l'existence même d'Israël. Dès les premiers jours de l'occupation en 1967, Israël a cherché à [démanteler](#) les camps de réfugiés et à perpétuer ainsi l'héritage de l'expulsion, de la spoliation et de l'oppression des Palestiniens dans la bande de Gaza. Cela s'est manifesté, par exemple, dans les efforts déployés par Israël pour [dépeupler Gaza](#) dans les années qui ont suivi son occupation en 1967, et dans les campagnes de meurtres et de destructions massives menées dans les [camps de réfugiés](#) de Gaza au cours des années 1970, sous la direction d'Ariel Sharon. Ce n'est pas un hasard si le premier soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne a eu lieu à Gaza, avec le déclenchement de la [première Intifada](#) en décembre 1987.

Au cours des dernières décennies, et en particulier depuis 2007, Gaza a servi de « [laboratoire](#) » à Israël pour tester des pratiques militaires et administratives extrêmes, avec une [escalade de la violence](#). Les attaques armées du Hamas et d'autres factions palestiniennes dans la bande de Gaza, y compris les attaques contre des civils israéliens, qui se sont poursuivies après le retrait des colonies israéliennes en 2005, ont [servi](#) aux [successifs gouvernements israéliens](#) pour justifier l'imposition d'un blocus étouffant sur Gaza et renforcer encore son isolement par rapport à la Cisjordanie. Gaza est devenue une immense prison, ses habitants étant maintenus en permanence au bord d'une crise humanitaire et soumis à une violence extrême, largement invisible aux yeux de l'opinion publique israélienne. Par exemple, en 2008, Israël [a calculé](#) l'apport calorique minimum qui pouvait être autorisé à entrer à Gaza sans provoquer une catastrophe humanitaire. Les dommages causés à la population civile de Gaza se sont normalisés au fil des ans, comme en témoignent les [opérations militaires](#) israéliennes menées dans cette région en 2008, 2012, 2014 et 2021, les tirs meurtriers contre les manifestants lors des manifestations de la [Grande Marche du retour](#) en 2018-2019 et l'absence de toute responsabilité publique ou juridique pour ces actions.

Ingénierie démographique et nettoyage ethnique

Le terme « ingénierie démographique » désigne l'intervention de l'État dans les [processus démographiques](#), tant sociaux que spatiaux. Dans le cadre de l'apartheid, l'ingénierie démographique est essentielle pour garantir que le groupe au pouvoir soit majoritaire dans les zones choisies. Les méthodes utilisées comprennent le transfert de population d'une zone à une autre, la dispersion d'un groupe dans différentes régions, des politiques d'immigration et de citoyenneté discriminatoires et la restriction des zones de résidence de certains groupes.

Le nettoyage ethnique est une forme extrême d'ingénierie démographique qui [consiste à](#) chasser par la violence un groupe ethnique, national, racial ou religieux d'un territoire donné. Ses objectifs peuvent être de créer une zone géographique ethniquement homogène, d'éliminer une population considérée comme une menace démographique ou sécuritaire, ou de s'emparer de terres jugées stratégiques, religieuses ou nationales. Le nettoyage ethnique s'accompagne souvent de la destruction des structures physiques appartenant au groupe visé.

Afin d'établir une majorité juive et de maximiser le contrôle juif sur le territoire, les gouvernements israéliens ont utilisé divers [outils d'ingénierie spatiale](#), notamment le nettoyage ethnique et des lois ouvertement discriminatoires en matière de citoyenneté, de résidence et d'immigration. Tout comme dans le cas de l'apartheid sud-africain, cette politique a été menée tout en préservant le discours d'un « État démocratique » parmi le groupe dominant, en veillant à ce que les membres de ce groupe constituent la majorité parmi ceux qui sont définis comme « citoyens » sur le territoire défini comme « État ».

L'objectif du sionisme politique était d'établir la majorité juive nécessaire à la fondation d'un État juif et de trouver une solution à long terme à la résistance palestinienne à la colonisation juive et au projet national sioniste. Le [nettoyage ethnique](#) des Palestiniens dans les premières années qui ont suivi la création d'Israël était le résultat combiné de [considérations sécuritaires](#), visant à protéger la colonisation juive, et de plans d'ingénierie démographique. Il a consisté à expulser environ 750 000 Palestiniens et à les empêcher de revenir, à s'appropriier la plupart de leurs terres et de leurs biens, et à détruire et effacer complètement des villes, des villages et des sites culturels palestiniens. Des lois visant à consolider les résultats de ce nettoyage ethnique ont été adoptées dans les premières années de l'État,

notamment la [loi sur les biens des absents](#) de 1950 et la [loi du retour](#) de 1950, qui ont consacré le principe discriminatoire fondamental selon lequel les Juifs du monde entier ont le droit d'immigrer en Israël, tandis que le droit des réfugiés palestiniens de retourner dans leur patrie n'a jamais été reconnu.

Diverses pratiques d'ingénierie démographique et de nettoyage ethnique ont continué à façonner la politique israélienne à l'égard des Palestiniens dans le pays au cours des décennies qui ont suivi et ont été rapidement appliquées aux Palestiniens dans les territoires occupés par Israël en juin 1967. À l'époque, Israël a transféré de force des centaines de milliers de personnes de leur foyer et a complètement effacé certains des villages dont elles ont été expulsées, notamment dans la région de [Latrun](#), dans les [camps de réfugiés autour de Jéricho](#), dans le [quartier Mughrabi](#) de Jérusalem et dans la [bande de Gaza](#). La grande majorité des résidents syriens du [plateau du Golan](#), soit environ 130 000 personnes, ont également été transférés de force. Au cours d'une opération secrète menée en janvier 1972, Israël a expulsé entre 6 000 et 20 000 Palestiniens de leurs terres dans la zone [saillante](#) de [Rafah](#), dans la péninsule du Sinaï, et a démolit leurs maisons. Au cours de la dernière décennie, l'idée d'organiser l'espace par la violence est devenue un élément légitime du discours public et politique israélien, en partie grâce à la vision de politiciens tels qu'[Itamar Ben Gvir](#) et [Bezalel Smotrich](#), qui jouent désormais un rôle central au sein du gouvernement.

Mécanismes de déshumanisation et de présentation des Palestiniens comme une menace existentielle

La déshumanisation et la diabolisation, qui légitiment la violence extrême à l'encontre d'un groupe distinct, sont une [condition nécessaire](#) à la perpétration d'un génocide.

Dès les premiers jours de la colonisation sioniste, les Palestiniens ont été déshumanisés de diverses manières afin de permettre le nettoyage ethnique, la spoliation et l'établissement d'un régime de suprématie juive. Dans le discours sioniste-israélien dominant, le territoire défini sous le mandat britannique comme la Palestine était [décrit comme](#) un « désert » et [intérieurisé](#) dans la psyché publique comme « une terre sans peuple pour un peuple sans terre ». L'identité nationale palestinienne était souvent [niée](#) ou présentée comme uniquement fondée sur l'opposition à la colonisation juive. Les Palestiniens étaient fréquemment décrits comme des migrants récents venus des pays arabes voisins. À ce jour, le débat public [se poursuit](#) en Israël sur l'existence même du « peuple palestinien ».

Les stéréotypes négatifs et les généralisations racistes sur les musulmans, les Arabes et les Palestiniens sont depuis longtemps une caractéristique du discours public israélien. Des métaphores populaires, telles que la description d'Israël comme « [une villa dans la jungle](#) » du Moyen-Orient, dépeignent Israël comme une île de civilisation et d'éclaircissement dans une étendue autrement primitive. La culture palestinienne, et plus largement la culture arabo-musulmane, sont [souvent décrites comme](#) glorifiant la mort et enseignant la haine.

Par ailleurs, les taux de natalité palestiniens et la présence physique des Palestiniens entre le Jourdain et la mer Méditerranée sont couramment décrits comme [une « menace démographique »](#), une « bombe à retardement » et une « menace existentielle » dans le [discours israélien parmi les instances sécuritaires](#), les [médias grand public](#), les [principaux instituts de recherche](#) et les [politiciens de tous bords](#).

Une autre forme centrale de déshumanisation consiste à présenter tous les Palestiniens comme intrinsèquement « barbares » ou adhérant à une idéologie fanatique et intransigeante. L'histoire montre que [présenter](#) un groupe ethnique, national, religieux ou racial dans son ensemble comme une menace grave pour la sécurité ou un danger existentiel, généralement sur la base des actions d'individus ou d'organisations qui le composent, a toujours été une [condition propice](#) à des atrocités de masse, y compris au génocide.

Les Palestiniens sont perçus par les Israéliens comme une [menace permanente et existentielle pour leur sécurité](#). Le conflit long et sanglant qui oppose, d'un côté, le mouvement sioniste et l'État d'Israël et, de l'autre, le mouvement national palestinien, a donné lieu à de nombreuses attaques perpétrées par des Palestiniens contre les [forces armées](#) israéliennes ainsi que contre des [civils, au cours des dernières années](#), tuant des milliers de personnes. Ce fait, ainsi que les [déclarations](#) et les [documents](#) officiels des dirigeants palestiniens qui ont soutenu ou participé à la résistance armée, y compris les attaques délibérées contre des civils, guident la description que fait le régime de l'ensemble de la population palestinienne comme une menace constante pour la sécurité de l'État et de ses citoyens.

Depuis la fin des années 1980, lorsque la première intifada a éclaté, les contacts directs entre les civils juifs israéliens et les civils palestiniens des territoires occupés ont [progressivement diminué](#), rendant de plus en plus rares les relations personnelles entre les deux populations. La deuxième intifada, qui a donné lieu à des attaques contre des civils israéliens, a [exacerbé le sentiment](#) de menace ressenti par de nombreux Israéliens juifs. Comme la deuxième intifada a éclaté peu après plusieurs années de négociations qui ont donné lieu à des concessions sans précédent, du point de vue israélien, cela a renforcé l'impression que les Palestiniens ne sont [pas intéressés par une solution politique](#), mais par la destruction de l'État d'Israël.

Le « désengagement » de la bande de Gaza en 2005, rapidement suivi de la montée au pouvoir du Hamas et de la poursuite des attaques contre Israël depuis Gaza, a renforcé encore davantage l'opinion israélienne selon laquelle « céder » du territoire aux Palestiniens conduit au terrorisme.

Dans le même temps, les autorités israéliennes ont systématiquement traité toute tentative palestinienne de résistance non violente, y compris les efforts diplomatiques, la défense des droits humains et les appels au boycott, comme des actes de terrorisme ou des menaces existentielles. En effet, les Palestiniens n'ont aucun moyen de résister à l'oppression dont ils sont victimes sans [être qualifiés de](#) « terroristes » par l'État israélien.

Par exemple, la demande palestinienne d'un avis consultatif de la CPI a été [perçue](#) en Israël comme une menace stratégique. Le mouvement BDS a été [présenté à](#) plusieurs reprises comme un acteur terroriste hostile. Les campagnes de protestation non violentes dans les villages de la Banque, y compris à Jérusalem-Est, ont été [violemment réprimées](#), souvent avec des conséquences mortelles. La [désignation](#) par le ministre de la Défense Benny Gantz, en octobre 2021, de six organisations palestiniennes de défense des droits humains comme entités terroristes, malgré le [rejet](#) généralisé de cette mesure par de nombreux États, dont des pays européens et les États-Unis, traduit la même logique.

La perception israélienne de la présence palestinienne comme une menace constante engendre une vision du monde militariste et axée sur le pouvoir, profondément ancrée dans le tissu culturel et identitaire israélien. Cette vision est largement reconnue comme un élément déterminant des régimes fondés sur la suprématie ethnique, notamment l'apartheid en [Afrique du Sud](#).

En Israël, la conscription militaire obligatoire pour les Juifs est en vigueur depuis 1949, avec [des taux d'enrôlement](#) chez les hommes juifs oscillant historiquement entre 70 % et 90 %. L'armée israélienne est perçue non seulement comme une force de défense, mais aussi comme un [fondement de la cohésion sociale](#), le service militaire étant considéré comme un acte moralement fondé qui démontre un engagement envers la société, l'État et le régime. Le statut élevé de l'armée israélienne et la présentation du collectif palestinien comme une menace pour la sécurité, associés à des années de déshumanisation, ont fini par créer une hiérarchie claire dans laquelle la vie des soldats israéliens prime sur celle des civils palestiniens.

Cette hiérarchisation est évidente dans les politiques de longue date de l'armée concernant divers scénarios de combat, tels que l'[utilisation de civils comme boucliers humains](#), les [règles permissives en matière d'ouverture du feu](#) qui dépassent les limites du droit international et les bombardements [généralisés](#) et [imprécis](#) de zones civiles afin de protéger les soldats au sol. Ces pratiques ont été particulièrement marquantes dans les opérations militaires menées par Israël dans la bande de Gaza au cours des [deux dernières décennies](#), mais elles sont également appliquées dans d'autres zones sous contrôle israélien.

La perception des Palestiniens comme une menace existentielle permanente pour Israël doit également être comprise à la lumière du sentiment de victimisation [profondément ancré](#) dans l'identité, le discours et l'éthique juifs-israéliens. Bien qu'Israël soit devenu une puissance militaire régionale, malgré une longue histoire d'expulsion, de spoliation et d'imposition d'un régime militaire violent, et malgré le déséquilibre considérable des forces entre les deux parties, la plupart des Israéliens juifs continuent de se considérer comme les seules victimes, qui n'ont d'autre choix que de tuer et d'être tués pour survivre, alors qu'ils sont encerclés par des ennemis qui cherchent constamment à les détruire. Ce sentiment de victimisation trouve ses racines dans une histoire d'antisémitisme, de persécutions et de pogroms contre le peuple juif, qui a culminé avec l'Holocauste. Au fil des ans, le régime israélien [a exploité](#) cette histoire pour justifier, entre autres, son contrôle violent sur les Palestiniens.

Culture de l'impunité

Une culture institutionnelle, politique, sociale et juridique de l'[impunité](#), dans laquelle les auteurs de crimes commis contre les membres d'un groupe distinct sont protégés de toute responsabilité, est un facteur bien documenté qui favorise les crimes extrêmes, y compris, dans certaines conditions, le [génocide](#).

Dans la grande majorité des cas où des Palestiniens ont été victimes d'actes commis par Israël au fil des ans, l'État, ses décideurs, ses soldats, ses commandants, ses policiers ou ses civils n'ont pas été tenus de rendre des comptes. Le soutien de longue date dont Israël bénéficie de la part des pays occidentaux, en particulier des États-Unis, lui a conféré une [immunité de facto](#) vis-à-vis des mécanismes politiques, juridiques et économiques dont dispose la communauté internationale pour prévenir les violations du droit international. Les membres des forces armées israéliennes ont rarement été jugés pour avoir causé du tort à des Palestiniens, et il en va de même pour les civils israéliens, en particulier les colons.

Par exemple, selon l'organisation israélienne de défense des droits humains [Yesh Din](#), au cours des cinq années qui ont précédé la guerre actuelle, le système militaire israélien chargé de l'application de la loi a reçu 862 plaintes concernant des infractions commises par des soldats israéliens contre des

Palestiniens en Cisjordanie (un chiffre nettement inférieur au nombre réel d'incidents). Parmi celles-ci, seules 258 ont donné lieu à des enquêtes pénales et seules 13 ont abouti à des inculpations. Sur les 219 plaintes déposées concernant le meurtre de Palestiniens, une seule enquête a été ouverte (selon le [suivi de B'Tselem](#), au cours de cette même période, 950 Palestiniens ont été tués par les forces israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza).

Un [examen plus large](#) des enquêtes militaires sur les plaintes concernant des violences commises par des soldats à l'encontre de Palestiniens depuis 2000 révèle que les enquêtes aboutissent rarement à des inculpations, et encore plus rarement à des condamnations. De même, environ 94 % des affaires de violences commises par des colons contre des Palestiniens en Cisjordanie ouvertes par la police israélienne au cours des deux dernières décennies ont été classées sans suite. Parmi les enquêtes qui ont été ouvertes, seules 3 % ont abouti à des condamnations totales ou partielles.

Cette impunité généralisée et systémique a été particulièrement évidente lors des [opérations militaires israéliennes à Gaza](#) au cours des deux dernières décennies, ainsi que lors des manifestations de la Grande Marche du retour en 2018. Au cours de l'opération Plomb durci (de décembre 2008 à janvier 2009), les forces israéliennes ont [tué](#) environ 1 391 Palestiniens. Au moins 759 d'entre eux ne participaient pas aux hostilités, dont 344 mineurs. Plus de 5 000 personnes ont été blessées. Sur plus de 400 incidents examinés par le bureau du procureur général militaire (MAG), seules trois enquêtes ont abouti à des inculpations. La peine la plus sévère a été prononcée dans une affaire de vol de carte de crédit.

Au cours de l'opération Pilier de défense en novembre 2012, les forces israéliennes ont [tué](#) 167 Palestiniens. Au moins 87 d'entre eux n'avaient pas pris part aux hostilités, dont 32 mineurs. Une commission militaire interne a examiné plus de 80 incidents présumés de violations du droit. Parmi ceux-ci, 65 ont été transmis au MAG, qui a estimé qu'aucun ne justifiait l'ouverture d'une enquête pénale.

Au cours de l'opération « Bordure protectrice », à l'été 2014, les forces israéliennes ont [tué](#) environ 2 200 Palestiniens, dont des centaines dans leurs maisons, parmi lesquels environ 526 mineurs. Environ 63 % des personnes tuées n'avaient pas participé aux hostilités. Pourtant, seules quelques enquêtes ont été ouvertes, et une seule a abouti à une mise en accusation à ce jour, pour pillage.

Au cours des manifestations de la Grande Marche du retour, qui se sont déroulées de mars 2018 à juillet 2019, les forces israéliennes ont [tué](#) 223 Palestiniens, dont 46 mineurs, à l'aide de tirs à balles réelles, de balles en métal recouvertes de caoutchouc, de grenades lacrymogènes et d'autres moyens. Plus de 13 000 Palestiniens ont été blessés. Parmi les enquêtes ouvertes, [une seule](#) a donné lieu à une mise en accusation.

Lors de l'opération « [Garde des murs](#) » en mai 2021, des centaines de sites à travers la bande de Gaza ont été bombardés, notamment des infrastructures civiles, des quartiers, des tours résidentielles, des écoles et des hôpitaux. Selon les chiffres de B'Tselem, 233 Palestiniens ont été [tués](#) lors de cette opération, dont 137 civils ne participant pas aux hostilités, parmi lesquels 54 mineurs. Selon les [données de l'ONU](#), plus de 2 000 Palestiniens ont été blessés. Sur les 84 incidents signalés au mécanisme d'enquête de l'armée israélienne, [un seul](#) a donné lieu à une enquête pénale et à une mise en accusation.

Lorsque le [système militaire israélien chargé de l'application de la loi](#) intervient, c'est généralement pour se concentrer sur des incidents isolés dans lesquels des soldats ou des commandants de rang relativement subalterne sont soupçonnés d'avoir enfreint des ordres. Les commandants supérieurs font rarement l'objet d'enquêtes, et le système n'a pas le pouvoir d'examiner les ordres eux-mêmes ni les

politiques militaires qui les sous-tendent. Les enquêtes sont souvent menées avec négligence et s'appuient presque exclusivement sur les témoignages des soldats, plutôt que sur un examen indépendant des preuves pertinentes. Ces témoignages sont souvent recueillis longtemps après les faits, ce qui permet aux suspects de coordonner leurs versions et entrave considérablement l'efficacité des enquêtes. Les récits des soldats sont systématiquement privilégiés par rapport à ceux des Palestiniens, dont les témoignages ne sont souvent pas recueillis. En substance, le système militaire chargé de l'application de la loi sert principalement à blanchir les politiques militaires aux yeux du public israélien et de la communauté internationale et de ses institutions.

La Cour suprême israélienne, pour sa part, offre une façade de contrôle juridique sur les mesures prises par les autorités de l'État à l'égard des Palestiniens. En réalité, depuis des années, la Cour a soit sanctionné la grande majorité de ces mesures, soit s'est abstenue d'intervenir, même lorsqu'elles violaient clairement le droit international. Le prestige de la Cour, renforcé par sa réputation internationale d'institution indépendante et libérale chargée de défendre les droits humains, a renforcé l'impunité d'Israël sur la scène internationale. Jusqu'à l'année dernière, cette perception erronée a contribué à protéger les dirigeants israéliens de toute poursuite devant la CPI, en partie en raison du principe de complémentarité, selon lequel la CPI n'intervient pas lorsqu'un pays dispose de mécanismes nationaux efficaces d'enquête et de poursuite.

Cette impunité persistante a donné aux décideurs israéliens des raisons valables de supposer que même une réponse effrénée, disproportionnée et aveugle à l'attaque du 7 octobre 2023 bénéficierait du soutien des alliés occidentaux, ou du moins de leur approbation tacite, accompagnée de déclarations symboliques sur les dommages causés aux Palestiniens. De même, les commandants, les soldats et les forces israéliennes en général, ainsi que les colons de Cisjordanie, pouvaient supposer en toute sécurité qu'ils continueraient à bénéficier d'une immunité quasi totale pour les atteintes commises à l'encontre de civils palestiniens.

B. L'attaque du 7 octobre 2023 : un événement déclencheur

Le 7 octobre 2023, le Hamas et d'autres factions armées palestiniennes ont perpétré l'attaque la plus meurtrière jamais commise contre des civils israéliens, tuant au total 1 218 personnes dans le sud d'Israël ou après les avoir enlevées pour les emmener à Gaza. Parmi elles, 882 étaient des civils et des membres des équipes d'intervention d'urgence communautaires, dont 280 femmes et 40 enfants. Un petit nombre de civils ont été tués par des tirs de l'armée israélienne pendant les combats ou alors qu'ils tentaient d'empêcher leur enlèvement par des Palestiniens armés. Des dizaines de milliers de personnes ont été blessées et 252 ont été enlevées, vivantes ou mortes, et emmenées à Gaza. La grande majorité des otages enlevés étaient des civils israéliens, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants, dont le plus jeune était un bébé de neuf mois.

À la mi-juillet 2025, 205 otages avaient été rendus à Israël, dont 148 vivants et 57 morts. Certains otages ont été tués par leurs ravisseurs ou lors de bombardements israéliens, et certains sont toujours retenus captifs, dans des conditions insupportables et sans accès à des soins médicaux essentiels.

L'attaque menée par le Hamas et d'autres factions armées palestiniennes a donné lieu à de graves actes de violence, notamment des violences sexuelles, dont certaines ont entraîné la mort. Le devoir d'éviter autant que possible de causer des dommages aux civils et l'interdiction absolue de prendre des civils

en otage sont des principes fondamentaux du droit international humanitaire et des impératifs moraux contraignants. Ces actes constituent des crimes de guerre et probablement aussi des crimes contre l'humanité. B'Tselem condamne fermement ces crimes.

L'attaque génocidaire contre les habitants de Gaza et contre l'ensemble du peuple palestinien ne peut être comprise sans reconnaître l'impact de l'attaque du 7 octobre sur la société israélienne. Le choc, la peur et l'humiliation provoqués par cette attaque, ainsi que les bouleversements sociaux qu'elle a déclenchés, ont été le moteur d'un changement de politique du gouvernement à l'égard des Palestiniens, passant de l'oppression et du contrôle à la destruction et à l'anéantissement.

De nombreux Israéliens ont perçu l'attaque du 7 octobre comme un événement hors du temps et de l'espace, dépourvu de contexte ou d'arrière-plan. Dans le discours dominant local, toute mention du contexte plus large, à savoir les années de contrôle violent, d'occupation et de blocus de la bande de Gaza, est qualifiée à tort de tentative de nier ou de justifier les actions du Hamas. En dénonçant toute discussion sur le contexte, puis sur les crimes commis à Gaza, l'opinion publique israélienne révèle la persistance de ses angles morts.

Depuis sa création, le régime d'apartheid israélien s'est efforcé de séparer physiquement et mentalement les Israéliens juifs des Palestiniens. Au cours de décennies d'occupation militaire violente, l'exposition des Israéliens à la violence infligée aux Palestiniens a été minimisée. Le fait que les Palestiniens vivent sous un régime d'apartheid discriminatoire, raciste et violent a été efficacement effacé de la psyché israélienne. Cette perception déformée de la réalité, combinée au sentiment de sécurité procuré par l'appareil sécuritaire israélien, a conduit la plupart des Israéliens juifs à ne jamais imaginer que la violence exercée quotidiennement, depuis des décennies, contre des millions de personnes, conduirait un jour à une contre-violence meurtrière d'une ampleur jusqu'alors inconcevable.

L'attaque du 7 octobre a été si traumatisante pour les Israéliens, non seulement en raison de ses conséquences ou de l'incapacité de l'armée à protéger les civils. En quelques heures, elle a brisé les paradigmes fondamentaux avec lesquels des générations d'Israéliens avaient grandi, notamment la conviction que la violence et l'oppression pouvaient être confinées d'un côté de la barrière, tandis que la paix et la sécurité régnaient de l'autre.

Il n'y a pratiquement plus un foyer ou une famille en Israël qui n'ait été touché par l'attaque menée par le Hamas et ses conséquences. L'ampleur de l'attaque et le nombre sans précédent de victimes israéliennes ont fait que beaucoup ont subi des pertes, soit personnellement, soit dans leur cercle social ou familial. Depuis ce matin-là, les Israéliens sont submergés par des images de l'attaque, ainsi que par des témoignages de survivants et de membres des équipes de secours et des forces armées qui étaient présents. Ceux-ci ont laissé une marque indélébile dans la société israélienne. L'attaque menée par le Hamas a ravivé de manière plus tangible que jamais les images de Juifs sans défense massacrés qui sont gravées dans la mémoire collective, ébranlant profondément le sentiment de sécurité individuel et collectif de la population juive en Israël.

L'état de peur, de rage et de désir de vengeance qui a prévalu parmi de nombreux Israéliens immédiatement après le 7 octobre et qui s'est largement reflété dans le discours public a constitué un terrain fertile pour l'incitation à la haine contre les Palestiniens en général, et les Gazaouis en particulier. Cette atmosphère, amplifiée par des personnalités publiques, des responsables politiques de haut rang, des commandants militaires et des personnalités des médias, a été un facteur déterminant dans le passage du régime israélien d'une politique de contrôle et de dissuasion par des offensives militaires

répétées (mortelles en soi) et un blocus à une politique visant la « victoire totale » par la destruction systématique, aveugle et totale de la société palestinienne dans la bande de Gaza.

L'opinion publique israélienne s'est facilement ralliée à l'idéologie de la « victoire totale », un concept qui soutient l'illusion que la puissance militaire permettra de restaurer le sentiment de sécurité perdu. Lorsque Benny Gantz a annoncé son retour au gouvernement le 8 octobre, il a déclaré : « Ensemble, nous vaincrons et ferons du samedi sanglant un moment qui façonnera la force et la supériorité militaire régionale d'Israël pour les années à venir. » Sa déclaration reflétait l'état d'esprit de l'opinion publique qui, dans les mois qui ont suivi, a permis la décimation de la société palestinienne à Gaza par une force militaire débridée.

L'attaque du 7 octobre a également servi, et continue de servir, de justification morale apparente à toutes les actions menées par l'armée israélienne à Gaza et au-delà, y compris en Iran. Dès le début et tout au long de l'opération, l'assaut israélien sur Gaza a été présenté comme un acte de légitime défense, une réponse nécessaire à l'attaque du Hamas. Le fait que, pour de nombreux Israéliens juifs, cela constitue la justification absolue de toutes les actions menées par Israël dans la bande de Gaza a permis au régime israélien de se décharger de toute obligation légale ou contrainte morale sans faire l'objet de critiques publiques. On trouve une illustration claire de l'évolution du discours public en comparant les réactions à la rhétorique génocidaire avant et après le 7 octobre. Par exemple, lorsque Bezalel Smotrich a appelé en mars 2023 à « rayer de la carte » la ville palestinienne de Huwarah, au sud de Naplouse, à la suite d'une attaque contre des Israéliens par un habitant local, ses propos ont suscité de vives réactions de condamnation, y compris de la part de personnalités proches du centre politique israélien. Après le 7 octobre, des appels similaires concernant Gaza et la Cisjordanie sont devenus courants, acceptés et même largement soutenus par le public.

La réalité depuis octobre 2023 révèle à quel point une société gouvernée par un régime d'apartheid, qui inclut la ségrégation, le déni et la violence, peut glisser vers une politique de génocide, dans le prolongement direct de schémas bien établis de domination et de déni. La destruction infligée à Gaza n'est pas seulement le produit d'une peur existentielle, mais le choix conscient d'imaginer un avenir dans lequel il n'y a pas de place pour la vie palestinienne. Dans ce contexte, l'attaque du Hamas, aussi brutale soit-elle, n'est pas seulement une terrible catastrophe qui s'est abattue sur la société israélienne, mais aussi un miroir reflétant le coût humain du maintien d'un régime d'oppression vieux de plusieurs décennies, un miroir qu'Israël refuse de regarder avec indignation et colère.

C. Exploitation de l'opportunité par un gouvernement d'extrême droite

L'assaut actuel contre les Palestiniens dans la bande de Gaza doit également être compris à la lumière de la composition et du caractère du gouvernement israélien actuel. En décembre 2022, dix mois avant l'attaque du Hamas, Israël a formé le gouvernement le plus extrême de son histoire. Dès le début, les actions du gouvernement ont été guidées par le principe du maintien et du renforcement de la suprématie juive, comme l'ont exprimé publiquement des documents politiques officiels, tels que les accords de coalition et les principes directeurs du gouvernement, qui soulignent que « le peuple juif a un droit exclusif et incontestable sur toutes les parties de la Terre d'Israël ».

Ce gouvernement est dirigé par des ministres de haut rang qui ont fièrement et publiquement adhéré à des idéologies violentes et génocidaires. Par exemple, en octobre 2021, le ministre Bezalel Smotrich a déclaré aux membres palestiniens de la Knesset qu'ils étaient « ici par erreur, c'est une erreur que Ben Gourion n'ait pas fini le travail et ne vous ait pas chassés en 1948 ». Ces personnalités ont également souvent recours à un discours qui efface le récit palestinien et, dans certains cas, nie l'existence même du peuple palestinien. En mars 2023, par exemple, Smotrich a déclaré : « Il n'y a pas de peuple palestinien ». Depuis de nombreuses années, alors qu'ils occupaient diverses fonctions publiques, ces responsables ont clairement indiqué leur intention de traduire leur vision du monde en actes, affirmant qu'ils encourageraient un soi-disant transfert volontaire des Palestiniens, l'annexion de la Cisjordanie au territoire israélien et la création des conditions nécessaires à la colonisation juive dans la bande de Gaza, tout en rejetant ouvertement les règles du droit international et les institutions qui les font respecter.

En 2017, Smotrich a publié son plan pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Baptisé « Plan décisif », il offrait aux Palestiniens le choix entre renoncer à leurs droits et être expulsés et exterminés. La nomination même d'un homme qui a conçu ce plan en tant que ministre de la Défense, responsable de l'administration civile, envoie un message clair : le gouvernement israélien approuve le recours à la violence (y compris celle des colons) pour s'emparer des terres et procéder au nettoyage ethnique de la région palestinienne. En conséquence, le nombre d'attaques de colons contre des Palestiniens entre janvier et septembre 2023 a presque doublé par rapport à la même période l'année précédente. Depuis l'entrée en fonction du gouvernement actuel, ces attaques ont pris un nouveau caractère : des pogroms de masse, qui ont commencé avec le pogrom de Huwarah en février 2023 et se poursuivent depuis lors chaque semaine. Dans les jours qui ont précédé le 7 octobre 2023, les efforts des membres de l'extrême droite pour faire avancer l'expulsion des Palestiniens de leurs foyers en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, se sont intensifiés, comme en témoignent les incitations à la violence et la participation directe aux provocations et aux actions violentes des colons. Comme c'est souvent le cas en Cisjordanie, cette violence a souvent été rendue possible par la présence de l'armée israélienne et, parfois, avec sa participation active.

Pour bien comprendre les circonstances dans lesquelles Israël a lancé son offensive génocidaire contre les Palestiniens de la bande de Gaza, il faut tenir compte du fait que, pour une partie importante et centrale des décideurs et des ministres du gouvernement israéliens, ce moment était l'occasion de mettre en œuvre des plans de grande envergure visant à étendre le contrôle territorial israélien par l'expulsion et la dépossession des Palestiniens. Comme l'a déclaré la ministre des Colonies et des Missions nationales, Orit Strock, il s'agit pour eux d'« un temps de miracles ». Si le génocide est perpétré par l'appareil israélien dans son ensemble, le fait que nombre de ses principaux architectes et décideurs politiques affichent ouvertement et explicitement leur extrémisme et leurs intentions génocidaires est un facteur majeur qui motive et permet son exécution.

6. CONCLUSION

Depuis qu'Israël a lancé son offensive contre la bande de Gaza, nous sommes témoins de souffrances humaines et de pertes humaines incessantes, d'une ampleur inimaginable il y a quelques mois encore. Des villes entières ont été bombardées et rasées, ne laissant pratiquement aucune maison debout ; des centaines de milliers de personnes ont été arrachées à leur vie et errent sur des routes poussiéreuses

comme des ombres humaines, avec le peu qu'elles ont pu emporter sur leur dos, à la recherche d'un abri temporaire ; des adultes et des enfants se bousculent dans des files interminables pour obtenir un peu de nourriture, risquant leur vie pour nourrir leurs familles affamées ; et surtout, la mort plane partout. C'est une catastrophe humaine retransmise en direct depuis l'enfer.

Le génocide va au-delà des horribles souffrances infligées à ses victimes directes. Il s'agit d'une attaque contre l'humanité elle-même : contre la conviction fondamentale que chaque vie est précieuse et contre le principe fondamental selon lequel chaque être humain a droit à des droits fondamentaux qui le protègent contre toute violence arbitraire. L'histoire montre que tenter d'éradiquer un groupe d'êtres humains est un crime aux conséquences catastrophiques, un crime que chaque personne a le devoir de combattre et d'arrêter immédiatement. Il s'agit d'un impératif moral, juridique et humain : reconnaître les faits, les nommer, se tenir aux côtés des victimes et exiger la fin de la destruction et de l'extermination pendant qu'elles se déroulent.

L'analyse présentée dans ce rapport ne laisse aucune place au doute : depuis octobre 2023, le régime israélien est responsable du génocide des Palestiniens dans la bande de Gaza. Tuer des dizaines de milliers de personnes, causer des dommages physiques ou mentaux à des centaines de milliers d'autres, détruire des maisons et des infrastructures civiles à grande échelle, affamer, déplacer et refuser l'aide humanitaire : tout cela est perpétré de manière systématique, dans le cadre d'une attaque coordonnée visant à anéantir tous les aspects de la vie dans la bande de Gaza. De plus, la décision d'Israël de poursuivre cette offensive malgré les innombrables avertissements et les preuves abondantes de ses conséquences mortelles, combinée aux déclarations publiques répétées des responsables politiques israéliens affirmant que la population de Gaza dans son ensemble est visée, démontre l'intention des dirigeants politiques et militaires israéliens de détruire de manière irréversible la vie des Palestiniens dans la bande de Gaza.

Alors qu'un génocide est en cours dans la bande de Gaza, le régime israélien mène une offensive contre la population palestinienne en Cisjordanie et une politique de violations flagrantes des droits des citoyens palestiniens d'Israël. La forme et l'ampleur de ces actions peuvent varier selon les différentes zones sous contrôle israélien, mais elles reposent toutes sur la même logique sous-jacente : le déni de l'humanité des Palestiniens. Dans un processus qui a débuté avec la création de l'État d'Israël en 1948 et s'est accéléré après l'attaque criminelle du Hamas le 7 octobre 2023, la vie et la dignité des Palestiniens sont désormais considérées comme sacrificiables par la plupart des Israéliens juifs, et la violence à leur égard est devenue la norme.

Les meurtres et les destructions systématiques dans la bande de Gaza et le déplacement forcé de dizaines de milliers de personnes en Cisjordanie n'auraient pas été possibles sans l'inaction internationale face à l'ampleur et à la gravité incommensurables de ces crimes. La plupart de ces crimes ont été largement documentés et rendus publics tout au long de près de deux ans de guerre. Pourtant, de nombreux dirigeants, notamment en Europe et aux États-Unis, se sont non seulement abstenus de prendre des mesures efficaces pour mettre fin au génocide, mais l'ont rendu possible en affirmant le « droit à l'autodéfense » d'Israël ou en lui apportant un soutien actif, notamment par la livraison d'armes et de munitions. Même après que la Cour internationale de justice a jugé qu'il existait un risque plausible que les actions d'Israël constituent des actes de génocide, et même après que la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre Netanyahu et le ministre de la Défense de l'époque, Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, la communauté internationale n'a pas réussi à mettre immédiatement fin à ces actions et à demander des comptes aux responsables.

La nature génocidaire des actions d'Israël dans la bande de Gaza et l'incapacité de la communauté internationale à les empêcher n'auront pas seulement des répercussions sur le comportement futur d'Israël à l'égard du peuple palestinien. Elles sont également susceptibles de remodeler les normes de conduite dans les relations internationales et la protection des droits humains à travers le monde. Le fait de bafouer les principes fondamentaux du droit international et de mépriser ouvertement les normes morales qui ont façonné l'ordre mondial après la Seconde Guerre mondiale pourrait faire de l'usage aveugle de la force meurtrière et du ciblage délibéré de civils le point de départ de futurs conflits violents.

Pour faire face à l'immense destruction et à la désintégration morale, il faut non seulement reconnaître les crimes, mais aussi s'engager à agir et à rendre des comptes, tant au niveau international que national. Nous reconnaissons que la reconstruction après une telle dévastation sera une tâche longue et ardue qui nécessitera un changement fondamental des fondements du régime israélien. Ce changement est également essentiel parce que le régime israélien, qui a vidé de leur sens toutes les valeurs morales et toutes les obligations, est un danger pour tous les peuples qu'il gouverne. Par conséquent, tout doit être mis en œuvre pour l'empêcher de faire davantage de victimes.

Dans l'immédiat, la reconnaissance du fait que le régime israélien commet un génocide dans la bande de Gaza et la profonde inquiétude qu'il puisse s'étendre à d'autres zones où les Palestiniens vivent sous domination israélienne exigent une action urgente et sans équivoque de la part de la société israélienne et de la communauté internationale.

C'est le moment d'agir. C'est le moment de sauver ceux qui ne sont pas encore perdus à jamais et d'utiliser tous les moyens disponibles en vertu du droit international pour mettre fin au génocide des Palestiniens par Israël.